



Demain s'invente ici !

# Parc naturel régional des Causses du Quercy

## Diagnostic de territoire Annexe

2027-2042



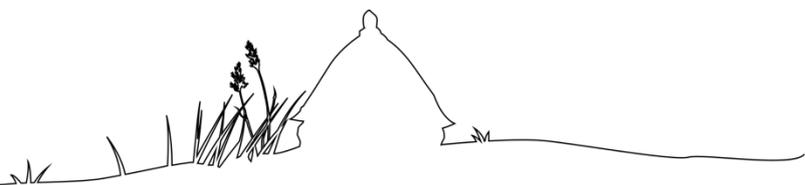
Parc  
naturel  
régional  
des Causses  
du Quercy



unesco  
Géoparc mondial

## Table des matières

<b>PAYSAGE INSTITUTIONNEL</b> .....	<b>3</b>
<i>Évolution de la gouvernance territoriale</i> .....	<i>3</i>
1. La contexte et gouvernance redessinée .....	3
2. L'apparition des PETR dans le paysage institutionnel .....	4
3. La superposition avec d'autres territoires et acteurs compétents .....	5
<i>Le contexte institutionnel et les compétences</i> .....	<i>5</i>
1. Le portait des relations externes au Parc (extrait de l'évaluation de la Charte 2012-2027).....	5
2. Compétences et missions des EPCI sur le territoire .....	6
3. Les compétences des EPCI.....	7
4. Les actions menées par les EPCI sur le territoire.....	11
5. Région et départements .....	21



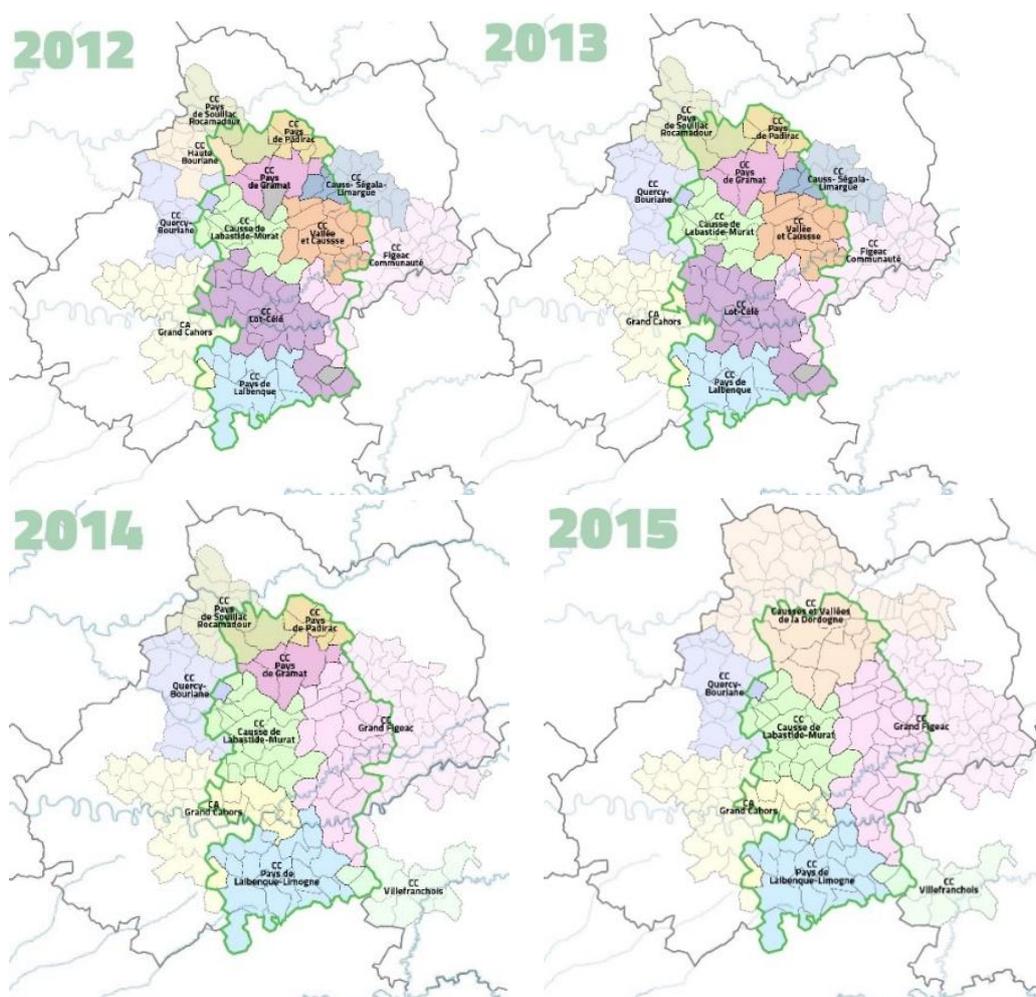
# Paysage institutionnel

## Évolution de la gouvernance territoriale

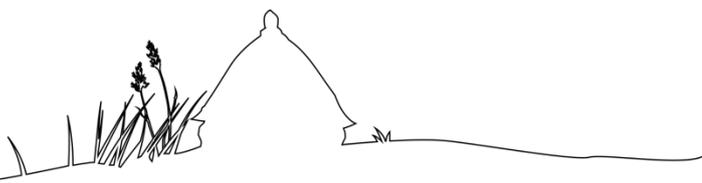
### 1. La contexte et gouvernance redessinée

Le Parc naturel régional agit en étroite collaboration avec les collectivités locales et les acteurs institutionnels de son territoire pour mettre en œuvre des politiques publiques adaptées. Cependant, les évolutions réglementaires telles que la loi MAPTAM de 2014 et la loi NOTRe de 2015 ont modifié les périmètres et les compétences territoriales, impactant ainsi le rôle et les actions du Parc Naturel Régional. La fusion des régions Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon en Occitanie a également influencé les relations entre les Parcs et les régions, conduisant à des ajustements tels que la mise en place d'un Contrat Cadre et la création d'un réseau inter-Parcs Occitanie.

Les réformes institutionnelles ont également amené le Département du Lot à repenser son positionnement et sa relation avec le Parc, passant d'une collaboration occasionnelle à un plan d'actions biennuel structuré. Parallèlement, la recomposition de la carte intercommunale et le renforcement des compétences des EPCI ont entraîné des ajustements dans les relations entre les intercommunalités et le Parc, avec une focalisation accrue sur la réorganisation interne et une révision des engagements initiaux dans la Charte. Ces changements varient selon la taille et les moyens des intercommunalités, ainsi que leur intégration au sein du Parc.

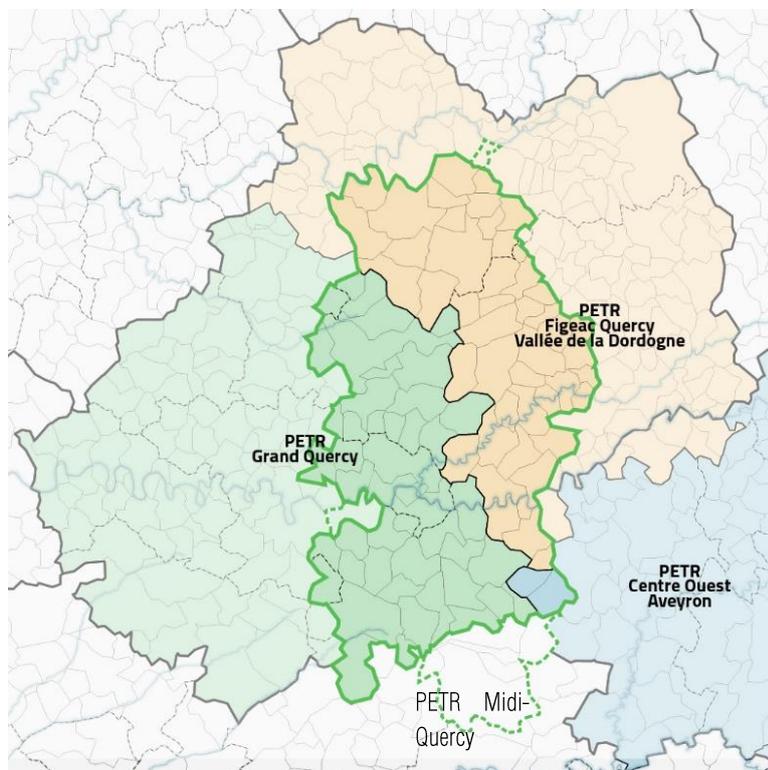


Source : INSEE, 2020



## 2. L'apparition des PÉTR dans le paysage institutionnel

La période de mise en œuvre de la Charte a également vu l'émergence d'une nouvelle strate institutionnelle avec l'apparition des Pôles d'Equilibre

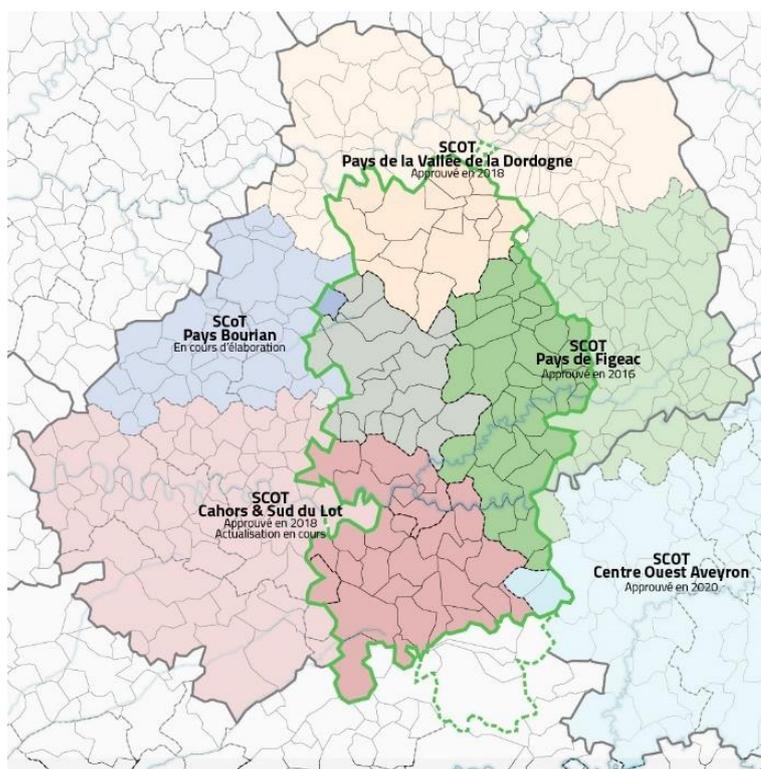


Territoriaux Ruraux (PÉTR) (à la suite de l'application de la loi MAPTAM) et la disparition des anciens périmètres de Pays. Quatre PÉTR, créés dans la continuité des Pays en 2015, composent aujourd'hui le territoire :

- le PÉTR du Grand Quercy (fusion du Pays de Cahors et du Sud du Lot et du Pays Bourrian, rejoints par les Communautés de communes du Pays de Lalbenque-Limogne et du Causse de de Labastide-Murat) qui compte 47 communes (sur 148) sur le territoire d'étude.
- le PÉTR Figeac Quercy Vallée de la Dordogne (fusion des Pays de Figeac et Pays de de la Vallée de la Dordogne lotoise) qui compte 46 (sur 148) communes sur le territoire d'étude
- le PÉTR Centre Ouest Aveyron qui compte 2 communes (sur 123) sur le territoire d'étude.
- le PÉTR Midi-Quercy qui compte 6 communes sur le territoire d'étude. Il se situe quant à lui sur le département de Tarn-et-Garonne . Il se compose de 3 communautés de communes dont la

communauté de communes Quercy Rouergue Gorges de l'Aveyron

Le développement des PÉTR s'est fait sous l'impulsion du Conseil régional de Midi-Pyrénées, devenu autorité de gestion des fonds européens en 2014, qui souhaitait contractualiser avec ses territoires à cette échelle. Leur création a notamment engendré le passage de la gestion du programme européen LEADER (Liaison Entre Action de Développement de l'Économie Rurale) du Parc aux deux PÉTR. Si une convention d'animation partagée Parc-PÉTR du programme LEADER avec le PÉTR du Grand Quercy a été mise en place dès son lancement, une telle convention ne sera mise en place avec le PÉTR Figeac Quercy Vallée de la Dordogne que pour la prochaine programmation. L'apparition des PÉTR a également entraîné la suppression du Contrat Territorial qui liait le Parc à la Région et à l'État par l'attribution de financements (20M€ d'aides publiques ont été investies sur le territoire entre 2008 et 2014). Les PÉTR portent désormais les contractualisations avec la Région (Contrat Territorial Occitanie (CTO)) ou avec l'État (Contrat de Ruralité, Contrat de Relance et de Transition Écologique (CRTE), Territoire à Énergie Positive pour la croissance verte), ainsi que des politiques territoriales (Charte forestière de Territoire (CFT), Contrat Local de Santé (CLS) (uniquement pour le PÉTR du Grand Quercy), politiques culturelles, etc.).



En Midi-Quercy, le périmètre du PETR s'est situé dans une continuité avec celui du Pays et ses attributions comme porteur des politiques territoriales contractuelles se sont poursuivies.

### 3. La superposition avec d'autres territoires et acteurs compétents

En dehors des compétences des intercommunalités et des départements et des missions confiées aux PETR, d'autres périmètres maillent le territoire et soulèvent des enjeux d'articulation des échelles et d'articulation avec les missions du Parc :

- 5 périmètres de SCoT (Schéma de Cohérence Territoriale),
- Syndicat départemental de déchets (SYDED),
- Syndicats de bassin versant, etc.

## Le contexte institutionnel et les compétences

### 1. Le portait des relations externes au Parc (extrait de l'évaluation de la Charte 2012-2027)

Dans le cadre de l'évaluation, plusieurs entretiens ont permis de dresser le paysage institutionnel du Parc. 19 entretiens ont été menés : membres ou partenaires du Parc (signataire ou non de la Charte : 1 entretien Région, 3 entretiens État (DREAL, DDT, Agence de l'Eau), 1 entretien Département, 5 entretiens EPCI, 2 entretiens PETR, 8 entretiens partenaires (Chambre d'Agriculture, Chambre des Métiers et de l'Artisanat, Lot Tourisme, Syndicat Mixte Vallée du Célé, CAUE, Ovilot), 1 entretien Conseil Scientifique et de Prospective. Ces entretiens ont permis d'échanger sur la perception du Parc et l'appréciation de son action ; le suivi des engagements et/ou de l'action de chacun en faveur des objectifs fixés dans la Charte ; l'appréciation des relations et du positionnement (politique et technique) du Parc ; les attentes pour la future Charte.

Le CAUE :

« Le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) du Lot joue un rôle majeur dans le cadre d'une convention portant sur quatre domaines d'intervention : la connaissance et la préservation du patrimoine architectural, urbain et paysager ; l'accompagnement de l'évolution des paysages ; les démarches environnementales appliquées à l'aménagement du territoire et à l'urbanisme opérationnel ; la qualité architecturale des constructions publiques et privées en intégrant les dimensions environnementales liées au développement durable. » Extrait de l'évaluation. Le CAUE réalise plusieurs actions en lien avec le Syndicat Mixte du Parc :

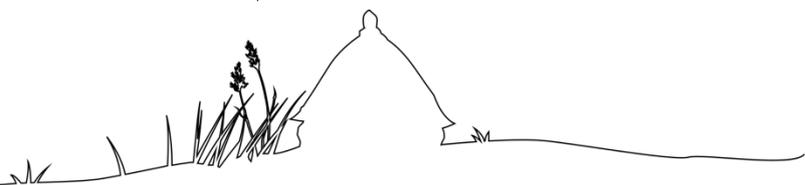
- o Élaboration d'un plan de paysage. Le Parc a été lauréat en 2013, avec la CC du Causse de Labastide-Murat, de l'appel à projets de l'État pour l'élaboration d'un Plan de paysage. Il a donné lieu avec l'appui du CAUE, à l'élaboration concertée (création d'un questionnaire, établissement d'un groupe de suivi, expositions itinérantes, Tréteaux du paysage, etc.) d'un diagnostic, puis d'un plan d'actions finalisé en 2015.
- o Afin d'adapter l'intérêt d'un plan de paysage aux spécificités des communes qui composent le territoire et d'intervenir sur davantage de secteurs, le Parc et le CAUE ont mis en place des démarches expérimentales simplifiées de « mini-plan de paysage ».
- o Des actions, en lien avec la Chambre des Métiers et de l'Artisanat et le CAUE, en faveur de l'étude, de la sauvegarde et de la mise en valeur des patrimoines ont été engagées au cours de la Charte
- o De nombreuses publications réalisées pour partie avec le CAUE, autour des thématiques de l'urbanisme, du patrimoine, des paysages de l'aménagement des espaces publics et de l'habitat à destination de différents publics

L'important partenariat avec le CAUE qui a permis de renforcer les actions engagées. A travers le partenariat historique avec le Parc, le CAUE permet d'enrichir l'ensemble des actions déployées sur le territoire par ses apports d'expertises et de conseils.

#### CHAMBRE D'AGRICULTURE

L'évaluation de la Charte met en évidence des relations distendues, voire absentes, entre le Parc et la Chambre d'Agriculture et les organismes agricoles de manière générale limitant le nombre de projets communs (pas de convention signée avec la Chambre) ou les opportunités de convergence de projets. On constate toutefois un accompagnement au déploiement des AFP en partenariat avec le Parc et le département, permettent de déployer (notamment sur le territoire du Parc) une approche globale de la gestion des espaces et un accompagnement aux pratiques du sylvopastoralisme avec l'appui de l'ADASEA du Lot. D'autres partenariats entre le Parc et la Chambre d'Agriculture existent, notamment :

- o l'appui à la relance de la filière de la brebis Causse du Lot et le soutien à la filière ovine en partenariat avec Ovilot.



- l'appui à la création d'un abattoir de volailles avec un accompagnement de l'ADEFPAT

D'autres acteurs l'ADASEA, l'ADEAR, Bio46 ou Ovilot jouent également un rôle majeur dans la mise en place de certaines actions.

#### CHAMBRE DES MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT

La convention avec la Chambre des Métiers et de l'Artisanat, principal levier de l'action du Parc en faveur du développement économique. Elle intervient notamment dans plusieurs domaines, en particulier en menant des actions en faveur de la préservation du patrimoine bâti.

#### SYNDICAT MIXTE DU CÉLÉ

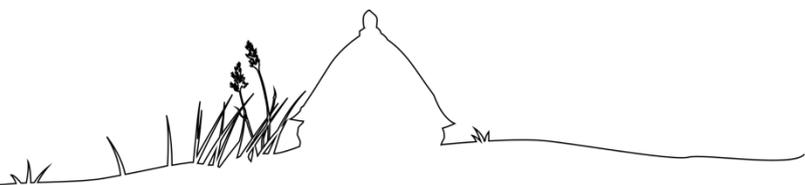
A la suite d'une réflexion stratégique collective initiée en 2014 puis d'un premier rejet en 2015, le projet « Pôle de pleine nature en vallée du Célé », porté par le Parc avec l'appui de plusieurs partenaires (CC Grand Cahors, Grand Figeac et Causse de Labastide-Murat, syndicat mixte du Célé Lot Médian, offices de tourisme, Département, Lot Tourisme, prestataires d'activités de pleine nature et comités départementaux sportifs) a été retenu en 2016 à l'appel à projet « Pôles de pleine nature en Massif Central » initié par l'Etat (Commissariat Massif central-ANCT) et le GIP Massif Central.

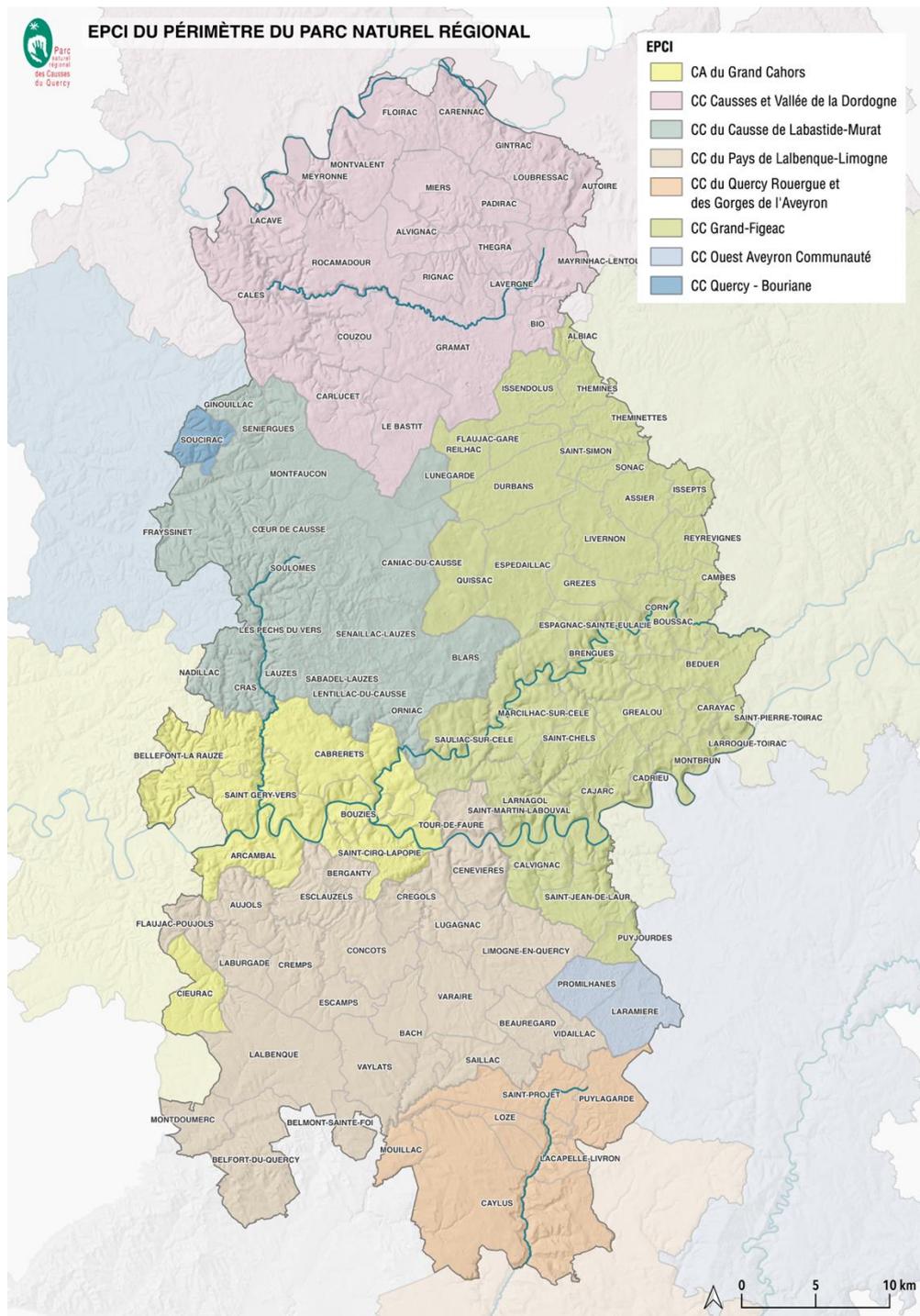
#### UNE PLURALITÉ D'AUTRES INTERVENANTS PARTENAIRES DU SYNDICAT MIXTE DU PARC

Le Parc interagit avec des différents collaborateurs avec qui des actions et des appuis au développement de certains projets sont déployés. Pour le tourisme, le Parc a tissé des liens ces dernières années avec les offices de tourisme, Lot Tourisme. Au regard des extensions du nouveau périmètre du Parc sur la base de la gouvernance territoriale actuelle, il conviendra de redéfinir les relations politiques et techniques avec les différentes collectivités locales et partenaires qui composent le Parc, notamment celles sur le territoire du Tarn-et-Garonne.

## 2. Compétences et missions des EPCI sur le territoire

Le territoire du Parc naturel régional s'inscrit à cheval entre deux départements en comprenant les nouvelles communes : le département du Lot qui couvre une très grande partie du territoire et le département du Tarn-et-Garonne au Sud (essentiellement des nouvelles communes). Il se structure en plusieurs EPCI :

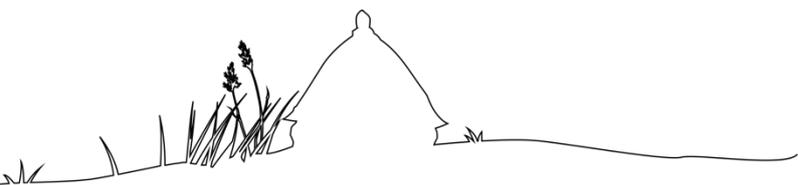




### 3. Les compétences des EPCI

#### Compétences obligatoires communes

- Développement économique (tourisme, économie, immobilier d'entreprise)
- Création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique ou aéroportuaire
- Politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire
- Promotion du tourisme, dont la création d'un office de tourisme (OT)



- Urbanisme, aménagement et documents d'urbanismes : planification, gestion du droit des sols, urbanisme opérationnel, organisation de la mobilité,
- Équilibre social de l'habitat : Programme local de l'habitat, Politique du logement d'intérêt communautaire, Réserves foncières pour la mise en œuvre de la politique communautaire d'équilibre social de l'habitat (PLH), etc.
- Politique de la ville : -Élaboration du diagnostic du territoire et définition des orientations du contrat de ville, Animation et coordination des dispositifs contractuels de développement urbain, de développement local, Programmes d'actions définis dans le contrat de ville
- Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI)
- Accueil des gens du voyage
- Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés :

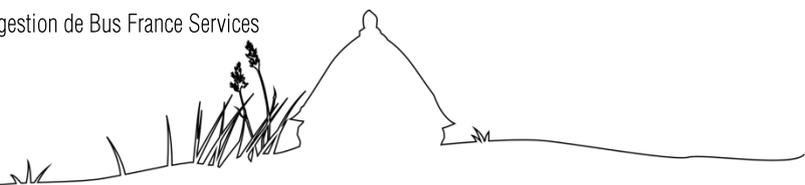
## Compétences optionnelles et facultatives

### CC Grand Figeac

- Culture et patrimoine
- Petite enfance et jeunesse
- Social : Centre Intercommunal d'Action Sociale
- Sport : Offices Intercommunal d'Action Sociale
- Santé : 1 centre Intercommunal de Santé
- Transport : transport à la demande (TAD), mobilités douces et partagées, transport scolaire
- Environnement et développement durable : Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET)
- Financement des services d'incendie et de secours
- Habitat : PIG/OPAH, Programme Local Habitat
- Voirie, éclairage public
- Numérique, très haut débit,
- Chenil
- SPANC : Service Public d'Assainissement Non Collectif

### CC Causses de la vallée de la Dordogne (Cauvaldor)

- Protection et mise en valeur de l'environnement, le cas échéant dans le cadre de schémas départementaux et soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie
- Politique du logement et du cadre de vie notamment en lien avec la culture et le patrimoine
- Création, aménagement et entretien de la voirie dont opération « cœur de village », sentier de randonnées, places et espaces publics
- Construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire, y compris à vocation touristique et d'équipements de l'enseignement préélémentaire et élémentaire d'intérêt communautaire
- Action sociale d'intérêt communautaire
- Volet solidarité
- Volet sante
- Volet petite enfance
- Volet enfance, jeunesse
- Création et gestion de Maisons France Services Création et gestion de Bus France Services



#### CC Causse de Labastide-Murat

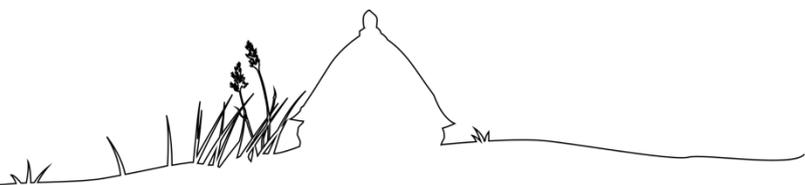
- protection et mise en valeur de l'environnement
- politique du logement et du cadre de vie
- création, aménagement et entretien de la voirie
- construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs
- action sociale
- France Services
- Réalisation d'ateliers-relais en vue de favoriser l'installation ou le maintien d'entreprises
- Aménagement numérique
- Engagement contractuel
- Adhésion à un syndicat mixte

#### CA du Grand Cahors

- Création ou aménagement et entretien de voirie d'intérêt communautaire ; création ou aménagement et gestion de parcs de stationnement d'intérêt communautaire dont la création, aménagement, gestion et entretien des voies vertes de la vallée du Lot intermédiaire (de Douelle à Cahors) et de la vallée du Lot amont (de Cahors à Tour-de-Faure), reconnues d'intérêt communautaire :
- Assainissement, eau
- Protection et mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie : lutte contre la pollution de l'air, lutte contre les nuisances sonores, soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie
- Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire et notamment des actions en faveur du patrimoine culturel (en plus : musique, sport..)
- Action sociale d'intérêt communautaire
- Création et gestion de Maisons de Services Au Public (MSAP) et définition des obligations de service au public y afférentes
- Lutte contre les risques incendie
- Soutien et accompagnement du développement de l'enseignement supérieur, de la recherche et de la vie étudiante sur le territoire
- Protection animale
- Aménagement numérique du territoire communautaire
- Contribution obligatoire au financement du Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS)
- Mise en place et gestion d'un Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC)

#### CC Quercy Rouergue et Gorges de l'Aveyron

- Protection et mise en valeur de l'environnement, le cas échéant dans le cadre de schémas départementaux et soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie.
- Politique du logement et du cadre de vie d'intérêt communautaire.
- Action sociale d'intérêt communautaire
- Assainissement et Eau
- Création et gestion de maisons de services au public et définition des obligations de service public y afférentes en application de l'article 27-2 de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations
- Transport : transport à la demande (T.A.D)
- Aides aux associations et aux écoles



- Culture : Mise en réseau de la (ou des) bibliothèque(s)
- Assistance technique aux communes pour les travaux de voirie
- Politiques contractuelles du PETR du Pays Midi-Quercy
- Élaboration d'un plan climat air énergie territoriale (PCAET)
- Création, gestion et fonctionnement d'un tiers lieu situé sur la commune de Caylus
- Acquisition, aménagement et gestion du site touristique de la grotte du Bosc

#### CC Ouest Aveyron

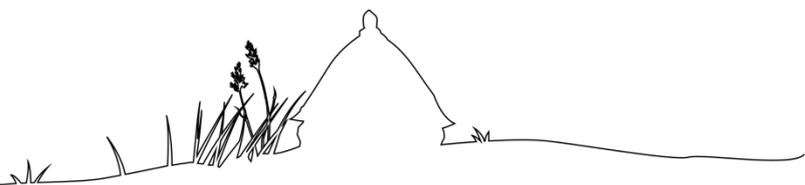
- Agriculture : Accompagnement du tissu économique rural et agricole à travers un Plan Alimentaire Territorial notamment.
- Transition énergétique : Planification à travers un Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET).

#### CC Quercy Bouriane

- Assainissement non collectif
- Autres actions environnementales
- Action sociale
- Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs
- Activités péri-scolaires
- Activités culturelles ou socioculturelles
- Schéma de secteur
- Constitution de réserves foncières
- Organisation des transports non urbains
- Prise en considération d'un programme d'aménagement d'ensemble et détermination des secteurs d'aménagement au sens du code de l'urbanisme
- Création, aménagement, entretien de la voirie
- Préfiguration et fonctionnement des Pays
- Infrastructure de télécommunication (téléphonie mobile...)
- NTIC (Internet, câble...)
- Création et gestion des maisons de services au public

#### CC du Pays de Lalbenque Limogne

- Eau (Traitement, Adduction, Distribution)
- Assainissement collectif
- Assainissement non collectif
- Autres actions environnementales
- Maisons de santé pluridisciplinaires
- Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs
- Activités péri-scolaires
- Activités culturelles ou socioculturelles
- Activités sportives



- Schéma de secteur
- Etudes et programmation
- Création, aménagement, entretien de la voirie
- Programme local de l'habitat
- Opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH)
- Acquisition en commun de matériel
- Collecte des contributions pour le financement du SDIS
- Infrastructure de télécommunication (téléphonie mobile...)
- NTIC (Internet, câble...)

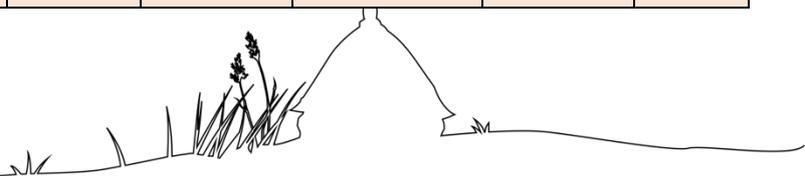
#### 4. Les actions menées par les EPCI sur le territoire

Afin de bien comprendre le contexte local en matière d'actions déjà engagées sous le prisme de la valorisation, la protection des richesses du territoire, il est intéressant de mettre en évidence les interventions des EPCI sur le territoire du Parc Naturel Régional. Certaines EPCI se distinguent plus que d'autres en matière d'actions sur le territoire et sont parfois précurseurs de certains projets de valorisation, de sensibilisation et de protection du patrimoine culturel, agricole, ou encore bâti.

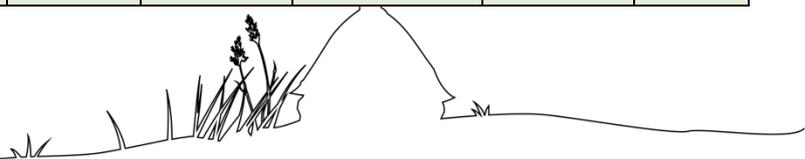
Pour rester cohérent avec les missions d'un Parc Naturel Régional, nous mettons en évidence ci-après les actions associées aux thématiques fortes du territoire : le patrimoine naturel, le patrimoine bâti, la culture, le tourisme, l'urbanisme, le paysage et l'agriculture.

**Tableau récapitulatif des actions portées sur les EPCI du territoire**

Structures/ Thématiques territoriales	CC Grand Figeac	CC Causses de la vallée de la Dordogne (Cauvaldor)	CC Causses de la Bastide-Murat	CA du Grand Cahors	CC pays de Lalbenque Limogne	CC Quercy Rouergue Gorges l'Aveyron et de	CC Ouest Aveyron	CC Quercy Bouriane
Patrimoine naturel	PCAET  Accompagnement propriétaire privé forestier  Charte forestière  GEMAPI  Accompagnement projet EnR PV	PCAET  GEMAPI	PCAET  Gestion des milieux aquatiques	PCAET  Territoire TEPOS  Unité d'ultrafiltrati on de l'eau potable	PCAET	GEMAPI	PCAET  GEMAPI  Charte des énergies renouvelables	
Patrimoine bâti	PAH  Soutien technique et financier aux communes pour la protection et rénovation du petit patrimoine  Projet patrimonial site mémoriel du hameau de Gabaudet situé sur	PAH  Expomobiles	Plan de paysage	Inventaire du patrimoine			Opération Grand site de France	



Structures/ Thématiques territoriales	CC Grand Figeac	CC Causses de la vallée de la Dordogne (Cauvaldor)	CC Causses de la Bastide-Murat	CA du Grand Cahors	CC pays de Lalbenque Limogne	CC Quercy Rouergue et Gorges de l'Aveyron	CC Ouest Aveyron	CC Quercy Bouriane
	la Commune d'Issendolus.							
Culture et tourisme	Animation et coordination territoriales (opérations collectives) Équipements culturels Astrolabe Grand Site Occitanie Figeac, Vallées du Lot et du Célé (incluant SPR, UNESCO, musée...)		Équipements culturels + cinéma itinérant Actions pour la promotion du tourisme OTi	Équipement s culturels Palais de Via La voie verte en vallée du Lot	Équipements culturels 2 OTi Gestion sentiers de randonnées Visite guidée phosphatière du Cloup d'Aural	OTi GR65 Équipement culture (médiathèques et musiques) Actions pour la promotion du tourisme de nature (sentiers) Lauréat de l'AAP Pôle de Pleine Nature	Schéma de développement touristique OTi Saint Jacques	Projet culture de territoire Maison du Piage OTi
Urbanisme / habitat / paysage	OPAH, OPAH-RU PLUi Programme d'Intérêt Général « Habiter le Grand- Figeac », Politique « Cœurs de villes et villages »	PLUiH SCoT	Plan de paysage PLUi	Projet de territoire 2020-2026 PLUi « Action Cœur de Ville »	SCoT PLUi Convention ORT (PVD)	OPAH 2 communes en PVD Charte architecturale PLUi SCoT	Contrats Grands Sites d'Occitanie «Bastides et Gorges de l'Aveyron» PLUi PLH Contrats Bourgs Centres, Action Cœur de Ville Villefranche	PLUi SCoT (en cours) SPR Gourdon PVD
Agriculture	PAT	PAT Soutien filières d'exceptions Annuaire producteurs				Promotion agritouristique (vigne et truffe)	PAT Marché aux bestiaux	



## Communauté de Communes Grand Figeac

### ➤ *Habitat / Urbanisme*

Le Grand-Figeac conduit déjà des actions opérationnelles en faveur de l'habitat (Programme d'Intérêt Général Habitat, OPAH, Cœur de villages...) ainsi que des réflexions plus spécifiques sur les questions de revitalisation de centre bourg (mission DAUGE, PVD, bourg centre Occitanie...). Depuis plus de 15 ans, la Communauté de Communes du Grand-Figeac est fortement engagée dans des dispositifs d'amélioration de l'Habitat privé. En 2016, avec le lancement du Programme d'Intérêt Général « Habiter le Grand-Figeac », un coup d'accélérateur est donné, ce qui a permis à plusieurs centaines de familles du territoire de bénéficier d'aides techniques, administratives et financières et ainsi d'améliorer sensiblement leur cadre de vie.



La politique d'aménagement qualitatif des espaces publics des « Cœurs de villes et villages » est définie par un schéma communautaire d'aménagement ayant fait l'objet d'une adoption en Conseil Communautaire. A ce jour, le Grand-Figeac a réalisé 33 opérations sur 29 Communes du territoire. La revitalisation s'appuie sur un certain nombre de démarches menées par le Grand-Figeac :

- Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi)
- Programme Local de l'Habitat (PLH)
- Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) et OPAH avec un volet Renouvellement urbain (OPAH-RU) multi-sites
- Programme d'Intérêt Général (PIG) « Habitat »
- En 2021, les élus du Grand-Figeac ont souhaité reconduire ce Programme d'Intérêt Général (PIG), et le renforcer par deux opérations spécifiques :
- Une OPAH (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat) ciblant la requalification des centres bourgs d'Aynac, Bagnac-sur-Célé, Lacapelle-Marival et Latronquière,
- Une OPAH-RU (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat – Renouvellement Urbain), qui inclut la revitalisation urbaine du centre-bourg de Cajarc, ainsi que des centres-villes de Figeac et Capdenac-Gare.

### ➤ *Mobilité*

Mise à disposition du Transport à la Demande (TAD) : un service de transport qui fonctionne uniquement sur réservation pour vous acheminer de votre lieu de résidence vers Figeac ou les polarités du territoire du Grand-Figeac.

### ➤ *Vie du territoire*

Le Grand-Figeac s'est engagé auprès du Département du Lot dans une démarche d'attractivité territoriale dans le cadre du programme Oh My Lot

### ➤ *Patrimoine bâti*

Depuis 2017, le label Villes et Pays d'art et d'histoire reconnaît la qualité patrimoniale du Grand-Figeac, la politique de valorisation conduite par le territoire et son rôle sur son développement culturel, économique et social.

Dans le cadre de sa compétence en matière de patrimoine et de son label Pays d'art et d'histoire, le Grand-Figeac accompagne les Communes dans la restauration de leur patrimoine vernaculaire (ou « petit patrimoine ») en apportant une expertise technique et un soutien financier. Depuis 2017, le Grand-Figeac a soutenu 55 opérations de restauration de petit patrimoine en attribuant 112 120 euros d'aides aux communes porteuses de projet.

L'ambition de la Communauté de Communes du Grand-Figeac et des partenaires du projet, est de faire du site mémoriel du hameau de Gabaudet, situé sur la Commune de l'Issendolus, un lieu de rayonnement et de mise en valeur d'une histoire nationale et départementale, inscrit dans un parcours sur le territoire.

### ➤ *Tourisme*

En 2017, la Communauté de communes du Grand-Figeac a candidaté pour l'ensemble de son territoire auprès de la Région Occitanie pour intégrer le réseau « Grands Sites Occitanie » (Précédemment, la ville de Figeac avait obtenu le label Grand Site Midi Pyrénées). La candidature a été retenue créant ainsi la destination touristique Grand Site Occitanie Figeac, Vallées du Lot et du Célé. Le cœur emblématique Figeac se compose :



- D'un site patrimonial remarquable.
- D'un monument inscrit par l'UNESCO sur la Liste du patrimoine mondial au titre des Chemins de Saint-Jacques de Compostelle en France (Hôpital de Figeac) et sa zone tampon.
- D'un lieu de visite majeur à billetterie : le Musée Champollion, Les Écritures du monde.
- D'équipements touristiques comme la base de loisirs du Surgié, l'Hôtel du Château du Viguiier du Roy.
- Le Grand-Figeac propose 69 circuits de randonnée pédestre reconnus d'intérêts communautaires, soit près de 700 km dédiés aux balades familiales comme aux randonneurs sportifs. Engagé dans la démarche Qualirando'Lot, le Grand-Figeac est aujourd'hui le garant d'une itinérance de qualité en toute sécurité et le balisage en est le premier outil. La Communauté de Communes est compétente sur ce balisage, la pose de signalétique directionnelle et la promotion des circuits, l'entretien est à la charge des Communes.

#### ➤ *Patrimoine naturel*

La Loi de Transition Énergétique pour la Croissance Verte de 2015 a renforcé le rôle des collectivités territoriales dans la lutte contre le changement climatique, et leur a confié notamment la coordination de la Transition Énergétique sur leur territoire (adopté en décembre 2019 pour la période 2019-2025).

Le Grand-Figeac propose un dispositif d'aides financières pour accompagner les propriétaires privés de petites parcelles à entreprendre une gestion durable de leurs boisements.

Depuis le 1er janvier 2018, le Grand-Figeac est compétent en matière de Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI). Par délibération, cette compétence a été confiée aux deux Syndicats agissant sur les deux bassins versants du territoire : le Syndicat Mixte Célé Lot Médian (SmCLm) et le Syndicat Mixte Dordogne Moyenne Cère Aval (SMDMCA)

#### ➤ *Développement économique, emploi, formation*

La Pépinière d'entreprises Calfatech accompagne les porteurs de projets et les entreprises en création en leur proposant divers services et espaces d'hébergement. Implantée au cœur du Parc d'Activités Quercypôle et à proximité de l'Hôtel d'entreprises, Calfatech est une structure du Grand-Figeac contribuant à consolider le tissu économique local.

L'Hôtel d'entreprises de la Communauté de Communes du Grand-Figeac accompagne les jeunes entreprises en développement en leur proposant une solution locative intermédiaire. Implanté au cœur du Parc d'Activités Quercypôle et complémentaire de la Pépinière d'entreprises Calfatech, l'Hôtel d'entreprises est un équipement moderne qui contribue à favoriser l'implantation durable des entreprises.

Maison de la Formation du Grand-Figeac : met à disposition des salles et locaux adaptés pour vos formations, vos réunions, assemblées générales et séminaires



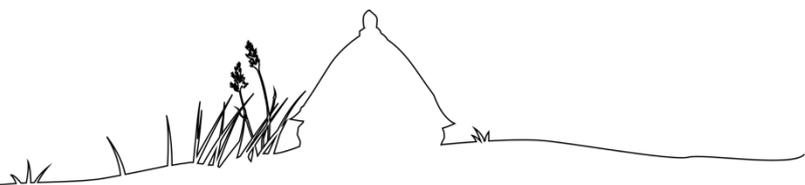
#### ➤ *Agriculture*

Le Grand Figeac s'est engagé dans l'élaboration d'un Projet Alimentaire Territorial (PAT), qui constitue une opportunité de concevoir de nouvelles interactions entre les acteurs économiques du monde agricole, du monde de l'alimentation, les collectivités territoriales et les consommateurs.

#### ➤ *Culture*

Le Grand-Figeac assure l'animation, la coordination et la mise en œuvre des interventions culturelles qui relèvent de ses compétences :

- Animation et coordination territoriales, suivi des projets et opérations d'investissement, mise en œuvre des opérations collectives (Groupe Acteurs du Livre, Quinzaine culturelle jeune public et familles « Graines de Moutards », Collectif Culture & Petite enfance, Programmations thématiques ; ...).
- Lecture publique : animation et gestion d'un réseau de médiathèques à Assier, Bagnac-sur-Célé, Capdenac-Gare, Cajarc, Figeac, Lacapelle-Marival, Latronquière, Leyme, et d'une bibliothèque ambulante : l'Astromobile.
- Cinéma : exploitation des cinémas Charles-Boyer de Figeac et Atmosphère de Capdenac-Gare, projections hors les murs.
- Spectacle vivant : programmation de spectacles en saison, en été et résidences d'artistes dans les salles de Leyme et Théminettes et Latronquière.



- Action culturelle : programme de l'Astrolabe Grand-Figeac et du Pays d'art & d'histoire Grand-Figeac, Vallées du Lot et du Célé.
- Patrimoine : animation d'un Pays d'art & d'histoire, soutien à la restauration et valorisation du patrimoine.

Avec le soutien apporté par le Grand-Figeac aux acteurs culturels et à l'Astrolabe, c'est un territoire vivant qui est rythmé toute l'année par des événements culturels d'exception : la Quinzaine culturelle jeune public Graines de Moutards ; les festivals Africajarc, la BD Prend l'air, des Rencontres musicales; les expositions de la Maison des arts Georges et Claude Pompidou de Cajarc; les événements et programmations de spectacles de l'Astrolabe, de Derrière le Hublot, des Nuits et Jours de Querbes, de l'Asso des Clous ou encore de Lire à Figeac

#### ➤ Association

Le Grand-Figeac apporte son soutien à des associations et opérateurs culturels du territoire :

- Derrière le Hublot, Africajarc, les Rencontres musicales de Figeac, La BD Prend l'air, Les Nuits et Les Jours de Querbes, les Foyers ruraux, De Pure Fiction, Lire à Figeac, l'Orange Fluo, Déclam, Des clous, Visages de Ségala.
- Les écoles de musique du Causse (Assier), Ségala-Limargue (Lacapelle-Marival), de Figeac, de Cajarc, Cap-Musique (Capdenac-Gare)

## Communauté de Communes Causse et Vallée de la Dordogne (Cauvaldor)

#### ➤ Habitat / Urbanisme

Cauvaldor est doté de plusieurs documents de planification : PLUi-H et SCoT

#### ➤ Culture

Le territoire bénéficie de plusieurs équipements structurants en matière de diffusion et d'enseignement de la culture et des arts :

École de musique et cinéma

Centre culturel Robert Doisneau

Généralisation de l'Éducation artistique et culturelle, résidence-mission (GEAC) : La Direction Régionale des Affaires Culturelles d'Occitanie, l'Éducation Nationale, le Conseil Départemental, l'Association des Maires de France 46 et Cauvaldor signent en 2019 une convention territoriale pour la généralisation de l'Éducation Artistique et Culturelle.

La communauté de commune bénéficie également d'un Contrat local d'éducation artistique 2019-2020 (CLEA) : A la suite du lancement de l'appel à projet CLEA subventionné par le Ministère de la Culture, Cauvaldor s'est associée à la démarche depuis 2015 avec les deux opérateurs théâtre de l'Usine et Festival de Rocamadour. Le théâtre de l'Usine est également partie prenante dans la coordination du projet et la logistique.

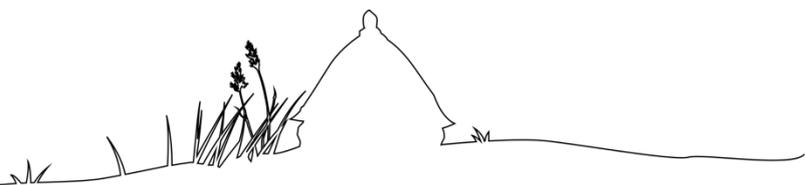
Enfin, Cauvaldor propose le dispositif « Ciné Belle Étoile » depuis 7 ans. Il s'agit d'une série de projections de films tous publics en plein air, dans plus de 40 communes, associée à des événements festifs (marché, concert, etc.) en première partie de soirée.

#### ➤ Patrimoine bâti

Fonds de soutien à la restauration du patrimoine : Cauvaldor met en place, à destination des communes, un fonds de soutien à la restauration et à la sauvegarde du patrimoine public non protégé. La communauté de communes peut intervenir jusqu'à 50% du montant total des travaux, plafonné à 5000€ ht, sous réserve que la commune participe à même hauteur que Cauvaldor (taux variable en fonction de l'intérêt du projet).

Cauvaldor bénéficie également d'une labellisation Pays d'Art et d'Histoire :

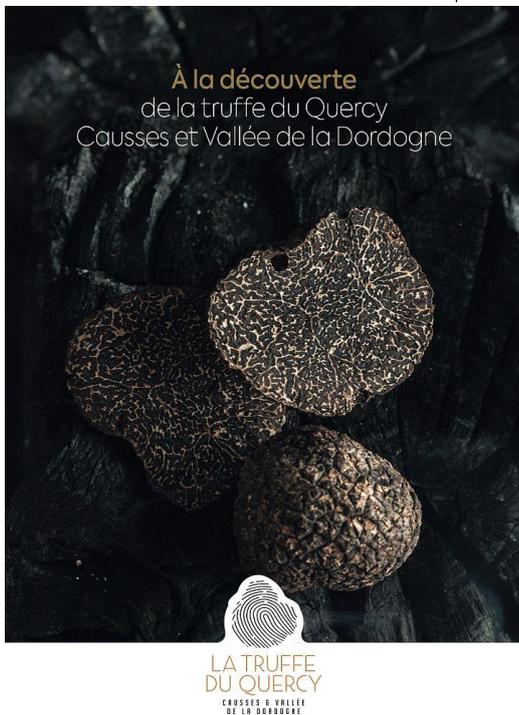
- Expositions itinérantes avec l'opération « Expomobiles »
- Projet de sensibilisation du patrimoine auprès des plus jeunes. Ce projet financé par la communauté de communes Cauvaldor avec le soutien de la CAF du Lot.
- Les rendez-vous de l'automne : des visites guidées, expositions, balades et ateliers artistiques





➤ **Agriculture**

Cauvaldor valorise et soutien des « filières d'exceptions », notamment :



La truffe et les trufficulteurs : Le Lot est historiquement une région de production de truffe de qualité. Pourtant, la truffe du Quercy Causse et Vallée de la Dordogne est relativement méconnue et souffre de la concurrence. Cauvaldor a lancé une action de promotion pour rendre ses lettres de noblesse à cette fameuse Tuber melanosporum. En effet depuis 2021, la collectivité s'attache à développer l'attractivité du territoire en valorisant le patrimoine culinaire du nord du Lot, dont la truffe. La stratégie élaborée s'articule autour de 3 axes :

- Faire de la truffe un outil d'attractivité du territoire de Cauvaldor.
- Renforcer la filière : produire et bien produire.
- Fédérer tous les acteurs.

Cauvaldor a ainsi accompagné les associations dans l'élaboration d'une identité commune et dans la production d'outils de communication. Aujourd'hui, les producteurs peuvent se rassembler autour d'un même nom : « La truffe du Quercy Causse et Vallée de la Dordogne ».

L'asperge causse & vallée de la Dordogne

La communauté de communes Cauvaldor soutient la culture de l'asperge en proposant des outils de communication : reportage photo, identité commune, étiquette à glisser dans les bottes, fiches recettes et 30 panneaux de bords de route

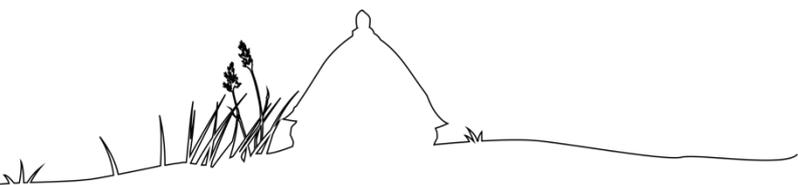
pour signaler les producteurs.

**Communauté de Communes du Causse de Labastide-Murat**

➤ **Habitat / Urbanisme**

Plan de paysage : Depuis 2016, des actions concrètes sont réalisées avec pour objectif de permettre à chacun à son niveau d'agir sur l'évolution des paysages. Nous pouvons notamment citer :

- projet autour de la construction d'abri en petit bois du causse
- mise en place d'un partenariat avec le CAUE pour des actions de conseil aux particuliers renforcées
- développement d'un programme éducatif vers les jeunes fréquentant l'ALSH
- chantiers participatifs d'entretien de sentier et de restauration de murets
- participation aux Journées européennes du patrimoine



- travail de repérage du petit patrimoine.

Concernant les voiries, chaque année, un programme d'investissement et de fonctionnement est mis en place afin de maintenir et entretenir une partie des voies intercommunales. Le programme est constitué dans un esprit communautaire. Ainsi la priorité est donnée aux voies communautaires les plus fréquentées et les plus dégradées. Un programme annuel d'entretien est également mis en œuvre

#### ➤ *Tourisme*

La Communauté de communes met en place différents projets ou actions pour renforcer l'attraction touristique du territoire :

- mise en place d'une signalétique touristique communautaire : panneaux Relais Information Service (RIS) ;
- aménagement et entretien de sentiers de randonnées, de circuits de bourg, avec la réalisation d'éditions touristiques associées (16 sentiers de randonnées et 22 circuits de bourg).
- aménagement de l'aire d'Orniac achevée en 2019 (débarquement canoë, aire de pique-nique, panneau d'information)
- participation à la création du Pôle de Pleine Nature Vallée du Célé, projet piloté par le Parc naturel régional des Causses du Quercy.
- entretien de la parcelle de l'oppidum de Murcens où se trouve la table de pique-nique et le panneau d'information.
- Instauration de la Taxe de Séjour
- soutien aux communes pour l'organisation des villages éclairés.

#### ➤ *Culture, sport et loisirs*

Plusieurs équipements culturels sont présents sur le territoire :

- La bibliothèque intercommunale Pajatoutage
- En partenariat avec Cinélot, la Communauté de communes du Causse de Labastide-Murat propose régulièrement à ses habitants des séances de cinéma dans les communes homologuées.
- L'école de musique a pour objectif de faire découvrir, d'enseigner et de développer des techniques musicales et vocales par des cours de musique théorique, instrumentale et chorale au travers de cours individuels et collectifs.
- La Communauté de communes du Causse de Labastide-Murat s'est engagée depuis plusieurs années à développer la pratique du sport à travers la mise en place d'équipements sportifs, d'animations, d'événements ou encore de subventions aux associations du territoire.

## Communauté d'Agglomération du Grand Cahors

De nombreuses actions et projets multithématiques existent sur le territoire mais sont essentiellement centralisés sur la ville de Cahors.

#### ➤ *Habitat / Urbanisme*

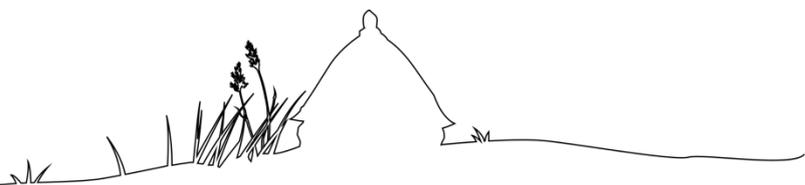


En 2020, le projet de territoire a été révisé pour s'adapter aux mutations en cours et aux objectifs du nouveau mandat, en collaboration avec les élus entrés en fonction en mars 2020 et les services. Malgré les défis posés par la pandémie de Covid-19, cette mise à jour a permis de réaffirmer les ambitions du territoire et de les confronter à la réalité actuelle.

En parallèle, le territoire bénéficie d'un Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi), outil essentiel pour guider le développement urbain et territorial de manière cohérente et durable. De plus, la Ville de Cahors et le Grand Cahors ont été sélectionnés parmi les 222 villes participant au programme "Action Cœur de Ville" initié par l'État, démontrant ainsi leur engagement à revitaliser leurs centres urbains et à renforcer leur attractivité.

#### ➤ *Patrimoine naturel et eau*

Le Grand Cahors s'inscrit en faveur de la réduction des émissions de Gaz à effet de serre (GES), de la sobriété énergétique, de l'amélioration de la qualité de l'air et du développement des énergies renouvelables... La labellisation Territoire à Energie positive pour la croissance verte (TEPCV), le projet de territoire du Grand Cahors, le Programme Local de l'Habitat (PLH), les Agendas 21 du Grand Cahors et des villes de Cahors et de



Pradines, le Plan local d'urbanisme Intercommunal (PLUI) en cours d'élaboration, le schéma de Développement économique et touristique (SDET), le dispositif régional en faveur des bourgs centres etc... participent des multiples engagements du territoire en faveur de la transition énergétique.

Enfin, le site de la plage aux ptérosaures situé sur la commune de Crayssac à 10 minutes de Cahors constitue un site emblématique pour la valorisation et la sensibilisation au patrimoine géologique et paléontologique du territoire.

#### ➤ *Culture et tourisme*

La voie verte en vallée du Lot : Le Grand Cahors s'inscrit dans la démarche de projet engagée par le Département du Lot. La Communauté d'Agglomération a intégré en 2020 le Syndicat mixte ouvert composé de plusieurs intercommunalités pour assurer, en commun, l'aménagement de deux voies vertes, cohérent à l'échelle des vallées du Lot et de la Dordogne. En vallée du Lot, pour ce qui intéresse directement le Grand Cahors, une liaison douce empruntera le tracé de l'ancienne voie ferrée entre Soturac à l'ouest du Lot et Capdenac-Gare dans l'Aveyron.

Palais de Via, reconquête d'un phare médiéval du centre historique : La réhabilitation de l'ancienne prison et des bâtiments dits des mutuelles sur les quais constitue un enjeu majeur pour Cahors. Le site de l'ancienne prison, un palais médiéval situé entre la rue du Château du Roi et le Lot, va se transformer dans les années à venir.

La majorité des équipements culturels sont présents à Cahors, soit en dehors du territoire. Deux musées sont présents sur le territoire : le Amédée Lemozi, le musée Rignault et le Mémorail. Le territoire est également doté de plusieurs bibliothèques un conservatoire, etc.

#### ➤ *Patrimoine bâti*

Le territoire dispose d'un inventaire du patrimoine et des dispositifs spécifiques de Cahors.

## CC Quercy Rouergue et Gorges de l'Aveyron

#### ➤ *Urbanisme / Habitat / Paysage*

A Caylus, le Tiers Lieu est conçu comme un couteau Suisse qui regroupe un ensemble de services qui viennent compléter le FabLab et les bureaux de France Services. Un volet culturel a été rajouté avec de nouveaux services : salle des associations intercommunales, espace de réunion, espace scénique pouvant servir pour des conférences, des projections, des spectacles, ou encore des logements pour des artistes.

Les communes de Caylus et de Saint-Antonin-Noble-Val sont lauréates du programme petites villes de demain

Une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) a été mise en place à l'échelle du Pays Midi-Quercy, et vise plusieurs objectifs parmi lesquels :

- Améliorer les conditions de logement des populations modestes
- Favoriser les économies d'énergies
- Lutter contre l'habitat insalubre...

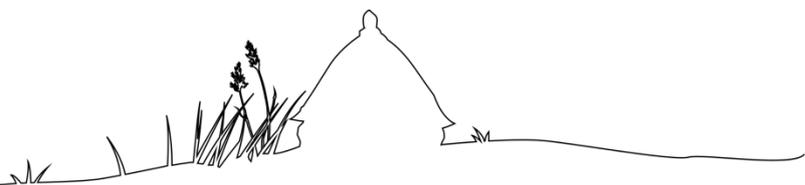
#### ➤ *Tourisme*

La Communauté de communes dispose d'un vaste réseau de sentiers de randonnée s'étendant sur environ 440 kilomètres, témoignant de sa volonté de promouvoir les activités de plein air et de valoriser son patrimoine naturel. Depuis longtemps, elle s'engage dans des actions visant à entretenir, réhabiliter et aménager son territoire, plaçant ainsi la préservation de l'environnement parmi ses priorités essentielles.

Dans cette optique, une Charte des Randonneurs a été élaborée, offrant un cadre pour la pratique de la randonnée et favorisant une utilisation respectueuse et responsable des sentiers. Parallèlement, l'Office de Tourisme Intercommunal joue un rôle central dans la promotion du territoire et le développement touristique de la Communauté de Communes Quercy Rouergue et Gorges de l'Aveyron. En tant que service public doté d'une autonomie financière, il œuvre pour offrir aux visiteurs une expérience enrichissante et authentique, tout en contribuant au dynamisme économique local..

La Communauté de communes est lauréate de l'appel à projet Pôle de Pleine Nature

## CC Pays de Lalbenque-Limogne



### ➤ *Urbanisme / Habitat / Paysage*

Le territoire bénéficie d'une planification urbaine solide avec un Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) et un Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) en place. En outre, il a signé une convention Opération de Revitalisation de Territoire (ORT) dans le cadre du projet Petite Ville de Demain, démontrant son engagement en faveur du développement local.

Une attention particulière est portée à la valorisation des ressources locales, notamment avec la mise en avant du Marché aux Truffes, accompagné du musée éphémère de la Truffe et du partenariat avec Sacré Lotois. De plus, le territoire est impliqué dans le Programme Oh My Lot, démontrant son désir d'innover et de promouvoir ses atouts.

La commune de Limogne a été distinguée en tant que lauréate pour l'accompagnement à l'étude d'un Écoquartier sur son territoire, témoignant de son engagement en faveur du développement durable. De plus, un Réseau d'Initiative Solidaire (RIS) communautaire a été mis en place pour renforcer la cohésion sociale.

Le patrimoine local est également mis en valeur, avec des investissements dans les Phosphatières et la préservation du Pecten Maximum sur le GR65, contribuant ainsi à préserver et à promouvoir l'identité culturelle et naturelle du territoire.....

### ➤ *Environnement et énergie*

L'intercommunalité est dotée d'un Plan Climat Air Énergie Territoriale (PCAET) volontaire, destiné à définir sa politique environnementale et lui permettant de lancer des actions prioritaires sur l'amélioration énergétique du patrimoine de la collectivité et l'accompagnement du déploiement du photovoltaïque sur le territoire.

Mise en place d'un Cycle PV avec le PNRCQ et Quercy Énergie à destination des élus pour établir une stratégie des PV et répondre aux enjeux de la Loi d'accélération des ENR

Le territoire dispose notamment d'une permanence Renov'Occitanie proposant des conseils gratuits aux particuliers sur les questions techniques et financières concernant leur projet de rénovation.

### ➤ *Culture et tourisme*

Le territoire valorise les randonnées patrimoniales communales de son territoire ainsi que le GR65 du chemin de Saint-Jacques de Compostelle. L'office de tourisme de Lalbenque ainsi que Cahors Vallée du Lot met en avant ce type de pratiques touristiques. Aussi, certains produits locaux sont valorisés et font l'objet de pratiques agritouristiques, notamment la truffe et la vigne. La CC donne également de la visibilité aux producteurs locaux. Enfin, l'intercommunalité dispose d'un tissu associatif culturel important, d'un réseau de médiathèques intercommunales et une école de musique. Elle anime également une saison culturelle pour son édition 2023-2024 avec tout un tas de rencontres et d'événement autour de la culture.



## CC Ouest Aveyron

### ➤ *Urbanisme / Habitat / Paysage*

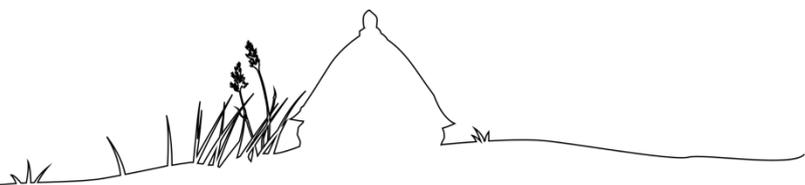
Plusieurs actions sont en cours sur le territoire :

- Contrats Grands Sites d'Occitanie « Bastides et Gorges de l'Aveyron »
- Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi)
- Plan Local de l'Habitat (PLH)
- Contrats Bourgs Centres, Action Coeur de Ville Villefranche

Rénovation énergétique : Depuis le 1er janvier 2021, Ouest Aveyron Communauté s'est engagée dans la démarche Renov'Occitanie, initiée par la Région, en déclinaison de France Renov'.

### ➤ *Patrimoine naturel*

Charte énergie renouvelables : Le diagnostic du Plan Climat Air Energie Territorial adopté en mai 2021 a permis de faire un premier état des lieux des potentiels de développement des énergies renouvelables (EnR) sur le territoire. La première action identifiée a été l'écriture d'une charte qui posera les jalons du développement des énergies renouvelables voulues sur le territoire.



Trame noire : Réduire l'éclairage public sur le territoire, une démarche engagée = Une collaboration a été engagée avec les 29 communes dont la quasi-totalité a souhaité faire évoluer ses pratiques.

➤ *Patrimoine bâti*

Ouest Aveyron Communauté s'est associée à l'intercommunalité Quercy Rouergue Gorges de l'Aveyron autour d'une labellisation Grand Site d'Occitanie. Le projet « Bastides & Gorges de l'Aveyron » compte parmi les 40 Grands Sites d'Occitanie.

➤ *Tourisme*

Dans le cadre de sa compétence, Ouest Aveyron Communauté a réalisé un diagnostic territorial afin de poser un cadre stratégique en matière de promotion et de développement touristique. L'itinéraire pédestre et culturel, de Conques à Toulouse, est balisé comme sentier de Grande randonnée GR62b, 36 et 46. Il est long de près de 200 kilomètres et praticable en 10 jours.

➤ *Agriculture*

Dans le cadre de son action économique, la Communauté de communes a la charge de la gestion du marché aux bestiaux de Villeneuve d'Aveyron qui a lieu tous les 1er, 3ème et 5ème lundi du mois.

## CC Quercy Bouriane

➤ *Urbanisme*

Le programme Petite Ville de Demain a pour objectif de renforcer les moyens en ingénierie des communes exerçant des fonctions de centralité pour bâtir et concrétiser leurs projets de territoire, tout au long de leur mandat, jusqu'à 2026. A ce titre, la ville de Gourdon bénéficie de ce programme.

La CCQB s'est inscrit dans un projet de requalification de l'entrée de ville au sud-ouest de Gourdon, le projet initial déposé en 2020, a été revu en début d'année 2021 en y intégrant un projet paysager.

Actuellement, les projets en cours concernent la rénovation de la piscine intercommunale à Gourdon ainsi que des aménagements routiers. Et ce, dans les communes de Gourdon, Le Vigan, Milhac et Saint-Cirq-Souillaguet.

➤ *Culture et tourisme*

- Projet culturel de territoire : C'est un outil de développement culturel responsable et durable, qui a vocation à fédérer les communes du territoire à travers des actions culturelles communes, et qui favorise les partenariats afin de soutenir la création. C'est aussi une démarche dynamique et évolutive qui s'ajuste et se renouvelle régulièrement afin de faciliter l'accès à la culture pour tous.
- La Maison du Plage : propose des ateliers thématiques et des visites adaptées aux enfants pendant les vacances scolaires. Elle est, située dans le village de Fajoles, à 4 km du site archéologique, propose un voyage dans le temps de la Préhistoire entre 40 000 et 30 000 ans avant notre ère, sur les traces des derniers Hommes de Néandertal et des premiers Hommes modernes.
- Le réseau de la BIG – Bibliothèque Intercommunale de Gourdon – se déploie sur 3 sites : Gourdon, Concorès et Saint Germain du Bel Air. La lecture publique est une préoccupation importante qui favorise le développement culturel sur le territoire.



L'examen des thématiques abordées par les Parcs et des initiatives menées par les 8 Établissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) révèle une diversité de projets et d'interventions sur les territoires, variant selon les EPCI. Les communautés de communes les plus actives dans la mise en œuvre de projets sont le Grand Figeac et Cauvaldor, se démarquant par leurs stratégies visant à préserver le patrimoine paysager, architectural, culturel et agricole.

Le département du Lot, en raison de son héritage historique et de son engagement envers le projet de Parc, présente également des initiatives et des ambitions distinctes de celles du Tarn-et-Garonne, en adéquation avec les enjeux spécifiques de son territoire.

Il est important également de souligner l'investissement et les initiatives spécifiques de certaines communes sur le territoire, mettant des projets en œuvre en lien avec le patrimoine, les paysages, la biodiversité, l'économie, etc.

## 5. Région et départements

### La Région Occitanie

#### ➤ Aménagement du territoire

Le SRADDET (Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires), adopté le 30 juin 2022, dessine un cadre de vie pour les générations futures, pour un avenir plus durable et solidaire. Il a été mis en modification pour répondre aux exigences de la Loi Climat et Résilience et plus récemment de la loi ZAN (critères de territorialisation du Zéro Artificialisation Nette entre autres) en visant une nouvelle approbation fin 2024.

Le SRADDET actuellement en vigueur, forme le cadre d'orientation des stratégies et des actions opérationnelles des collectivités territoriales pour un aménagement plus durable et incarne le projet d'aménagement du territoire porté par la Région Occitanie à l'horizon 2040.

Le SRADDET est intégrateur de différents documents sectoriels :

- SRIT : schéma régional des infrastructures et des transports
- SRI : schéma régional de l'intermodalité
- SRCE : schéma régional de cohérence écologique
- SRCAE : schéma régional climat air énergie
- PRPGD : plan régional de prévention et de gestion des déchets

De plus, le SRADDET est un document prescriptif. Placé au sommet de la hiérarchie des documents de planification territoriale (schémas de cohérence territoriale, plans de déplacements urbains, les plans climat-air-énergie territoriaux ainsi que les chartes des parcs naturels régionaux), il comprend deux niveaux d'opposabilité. Ces documents doivent en effet :

- prendre en compte les objectifs du SRADDET ;
- être compatibles avec les règles générales du fascicule.

La Région Occitanie compte 8 Parcs naturels régionaux, qui couvrent près de 25% du territoire régional et rassemblent plus de 700 communes : 8 PNR classés et 2 en création.

La Région soutient les structures porteuses des Parcs (dotations statutaires et financement des études d'opportunité) et accompagne également les programmes d'actions qui permettent aux territoires de mettre en œuvre leur charte.

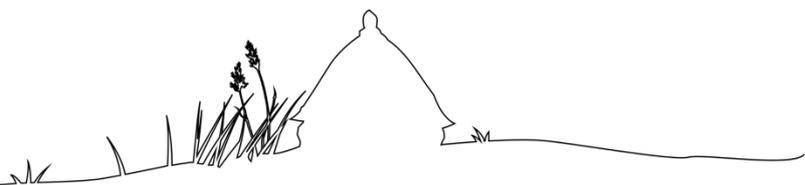
Le Contrat de Plan État-Région (CPER) et les Contrats de Plan interrégionaux (CPIER) 2021-2027 constituent, avec les fonds européens (programme opérationnel FEDER...), le principal cadre contractuel au service du développement régional de l'Occitanie.

Par ailleurs, la Région et les huit Parcs classés ont négocié un cadre partenarial contractuel basé sur une logique de projets et permettant de décliner trois priorités d'intervention en lien avec le Pacte Vert de la Région Occitanie :

- PNR = Territoires pionniers face aux défis du changement climatique, de la transition écologique et énergétique ;
- PNR = Acteurs et promoteurs d'une relance économique durable et écologique ;
- PNR = Acteurs du bien vivre et du changement des modes de vie sur les territoires.

À l'issue d'un travail collectif inédit en Occitanie, l'Assemblée Plénière du 19 novembre 2020 a adopté ce « Pacte vert – Green New Deal Occitanie », dont l'objectif est d'accompagner la construction d'un nouveau modèle de développement plus sobre et plus vertueux, porteur de justice sociale et territoriale. Ce dernier s'inscrit en cohérence avec le « Green Deal » de l'Union Européenne ancre dans un objectif bas carbone et de rééquilibrage territorial.

Concrètement, le Pacte Vert pour l'Occitanie est un guide d'actions concrètes au service d'une conviction forte : la transition écologique porte en elle des solutions pour le territoire régional. Le Pacte Vert constitue une réponse à l'urgence climatique qui impacte le territoire.



## ➤ *Culture et tourisme*

Depuis 2007, le territoire régional prône une stratégie qui repose sur la prise en compte de la globalité de la chaîne opératoire du patrimoine (connaissance, conservation/restauration, valorisation). Elle est organisée autour de trois axes :

- Le développement des partenariats.
- La volonté de partager les données de la connaissance.
- L'observation et l'évaluation sur l'ensemble du champ patrimonial.

Cela se traduit par des conventions avec les partenaires publics (en priorité les départements), la numérisation des données du patrimoine et la création d'un portail patrimonial régional et la création de l'Observatoire Régionale du Patrimoine.

La Région Occitanie a adopté le 16 décembre 2021 une nouvelle stratégie culturelle, « 2022-2028, Stratégie Occitanie, pour une culture partout et pour tous », afin de prendre acte de l'évolution des attentes des professionnels et des usagers, du rôle de la culture dans l'émancipation des habitants et dans la vitalité des territoires, mais aussi du besoin d'innovation dans la mise en œuvre des politiques publiques.

La Région met à disposition un Plan d'action et de mobilisation pour l'avenir des langues occitane et catalane : Le 15 décembre 2022, la Région a adopté le plan « Parlem una cultura viva / Parlons une culture vivante », afin d'accroître l'usage du catalan et de l'occitan, les deux langues régionales d'Occitanie. Un plan coconstruit avec les acteurs locaux et les habitants de la région.

Une stratégie de développement du tourisme et des loisirs : qui s'appuie sur des aides, appels à projets, événements et structures innovantes afin d'accompagner les professionnels du tourisme et de concilier qualité de vie, bien-être des habitants et prospérité des territoires. Son action est volontariste pour mettre en œuvre un plan de tourisme durable et responsable afin d'accompagner la relance et la transformation de la filière touristique avec des axes forts.

La Région soutient et accompagne notamment les 41 Grands Sites Occitanie / Sud de France au cœur de projets de territoires touristiques coordonnés.

La promotion de la Destination Occitanie / Sud de France est portée par le Comité Régional du Tourisme et des Loisirs, agence d'attractivité régionale.

## ➤ *Transition écologique et énergétique*

Compétence affirmée des Régions dans les domaines de l'aménagement du territoire et de l'environnement et créés par elles, les Parcs naturels régionaux (PNR) représentent des outils complets d'aménagement et de développement durable des territoires. Labellisés par décret du Premier Ministre, ils constituent une réponse adaptée aux territoires ruraux de la Région qui bénéficient d'un capital naturel, culturel et paysager exceptionnel.

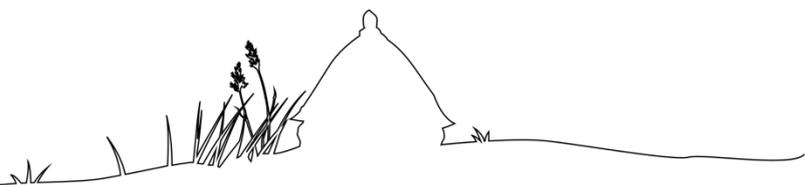
La protection et la valorisation de ces grands espaces – situés en zones littorale, montagnarde ou de plaine – participent directement à l'attractivité du territoire régional réputé pour la qualité de son cadre de vie. Les Parcs Naturels Régionaux participent au développement équilibré de la région et s'affirment comme des territoires des territoires exemplaires, précurseurs des actions de transition écologique et moteurs territoriaux de la mise en œuvre de son Pacte Vert.

Le Pacte Vert pour l'Occitanie : il porte la volonté d'accélérer la transition écologique tout en construisant un modèle plus juste et plus solidaire. C'est un guide d'actions concrètes qui porte la conviction que l'écologie est une opportunité économique pour les territoires.

La Région Occitanie a pour ambition d'être la première Région d'Europe à énergie positive en 2050. La Région affirme ainsi, avec sa stratégie RéPOS adoptée en décembre 2018, sa volonté de contribuer à la résilience du territoire face au changement climatique et à son atténuation, d'améliorer la qualité de vie, de créer de l'activité et de l'emploi, et de donner toute sa place à la coopération et à l'initiative citoyenne

Le contexte international et l'urgence climatique toujours plus prégnante imposant d'accélérer vers plus de souveraineté énergétique et de modifier profondément nos modes de vie, la Région a adopté en juin 2022 son Plan pour le pouvoir de vivre et la souveraineté énergétique, Acte II de sa stratégie à Énergie positive RéPOS.

La Région s'appuie également sur la Stratégie régionale pour la Biodiversité (SrB), votée en Assemblée plénière de mars 2020, feuille de route collective élaborée en concertation avec l'ensemble des acteurs du territoire, pour orienter et soutenir les actions en matière de biodiversité. Cette stratégie, qui a pour ambition de « replacer le vivant au cœur du modèle de développement de l'Occitanie », se décline en une trajectoire commune



constituée de 5 défis et d'un plan d'action collectif. La SrB appuie la mise en œuvre SRADDET « Occitanie 2040 » dans son volet « biodiversité » en complément du SRCE.

La Région Occitanie a contribué au déploiement d'agences régionales dans le domaine de la transition écologique et énergétique : l'AREC (Énergie climat) et l'ARB (biodiversité).

Grace à un ensoleillement important, ses nombreuses étendues d'eau et sa façade littorale, la région Occitanie représente une terre d'accueil stratégique en France pour le développement du photovoltaïque flottant. L'Occitanie est la deuxième région française pour la puissance photovoltaïque installée avec ses 2 500 heures de soleil par an. S'inscrivant dans un contexte de forte demande en énergie bas carbone et d'expansion du solaire, la Région et son Agence Régionale de l'Énergie et du Climat (AREC) ont réalisé le Guide référentiel pour un projet photovoltaïque flottant.

Le Plan régional Eau : il a été réalisé pour faire face aux risques croissants de pénuries d'eau en collaboration avec l'ensemble des acteurs régionaux de l'eau. Il vise à apporter des solutions concrètes de gestion durable de la ressource et concilier l'ensemble des besoins (activités économiques, milieux, ...).

Ce Plan eau visera à associer l'ensemble des leviers et solutions opérationnelles : économies d'eau dans tous les usages, dont ceux de la Région dans un objectif d'exemplarité, techniques innovantes (réutilisation d'eaux usées traitées, recharge de nappe, désimperméabilisation, etc.), optimisation et coordination des infrastructures hydrauliques présentes sur le territoire etc., afin d'apporter un « mix de solutions hydrauliques » à travers une approche territorialisée.

Enfin, on peut noter un soutien des acteurs régionaux qui déploient des projets en faveur de l'Éducation à l'Environnement et au Développement Durable : l'objectif est de renforcer les actions éducatives dans tous les territoires et auprès de tous les publics, dont en particulier les publics jeunes, et d'accroître la participation citoyenne, au service de la Transition Écologique et Énergétique.

#### ➤ *Agriculture*

La Région Occitanie a développé depuis 2016 des politiques régionales permettant d'accompagner les filières agricoles et les territoires de l'amont à l'aval.

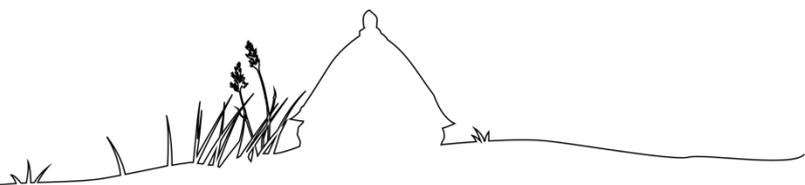
Le Pacte pour une alimentation durable en Occitanie, adopté en 2018, a posé les bases d'une action régionale volontariste en faveur d'une promotion de la consommation locale de qualité comme levier de création de valeur sur le territoire.

De plus, la Région a adopté en mars 2020 sa stratégie agriculture durable construite autour des 3 piliers du développement durable (social, environnemental et économique). Cette stratégie vise à accompagner la transition agricole et alimentaire tout en améliorant le revenu des agriculteurs et la viabilité des exploitations. Elle est l'un des axes du « Pacte Vert » régional et a vocation à être la grille de lecture des projets agricoles et agroalimentaires accompagnés par la Région à horizon de la prochaine politique agricole commune (PAC).

La politique agricole commune (PAC) est l'une des politiques les plus emblématiques de l'Union Européenne. Le FEADER (Fonds européens agricole pour le développement rural), deuxième pilier de la PAC est un des instruments de financement de cette politique au niveau régional. En Occitanie, la déclinaison régionale du programme Plan Stratégique National est doté d'une enveloppe FEADER de 448.98M€ pour la période 2023-2027. La Région Occitanie a souhaité construire une stratégie autour de trois enjeux structurants : l'agriculture durable, l'installation et le renouvellement des générations et la simplification.

Pour 2023-2027, la Région Occitanie est autorité de gestion régionale pour les aides aux investissements, l'aide à l'installation des jeunes agriculteurs et à la création de jeunes entreprises rurales, la coopération (dont LEADER) et l'innovation, la formation et l'échange de connaissances et d'informations et les mesures agro-environnementales et climatiques (MAEC) non surfaciques.

Le Plan Bi'O 2023-2027 : avec plus de 13 000 exploitations en agriculture biologique (AB) sur plus de 600 000ha, l'Occitanie est la 1ère région bio de France. Elle représente 20% des surfaces françaises en AB et a été élue meilleure Région Bio d'Europe (récompense décernée au titre des organics award 2022). Afin de garder sa dynamique dans le secteur de l'agriculture biologique et de rester une région de référence pour la production bio, la Région a voté en 2023 un nouveau plan Bio régional 2023-2027 en partenariat avec l'État, les Agences de l'Eau Adour-Garonne et Rhône-Méditerranée-Corse et INTERBIO Occitanie. Ce Plan Bio ambitionne d'atteindre, à l'horizon 2027, 25% de SAU régionale en AB 12% de part du bio dans la consommation alimentaire des ménages.



➤ *Développement économique et mobilité*

La Région porte la Stratégie Régionale pour l'Emploi, la Souveraineté et la Transformation Ecologique (SRESTE) 2022-2028, qui regroupe Contrat de Plan Régional de Développement des Formations et Orientation Professionnelles (CPRDFOP), Schéma Régional de Développement Economique et d'Innovation (SRDE2I), Schéma Régional de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche et de l'Innovation (SRESRI), Schéma Régional de Développement du Tourisme et des Loisirs (SRDTL)).

Les agences régionales sont AD'OCC (économie), l'ARAC (aménagement construction), l'ARIS (investissements stratégiques).

Concernant la mobilité, qu'il soit routier, ferroviaire, aérien ou maritime, le transport comme les mobilités douces sont essentiels au désenclavement et au développement économique d'un territoire, ainsi que pour la liberté de déplacement et la qualité de vie de ses habitants. La région porte donc des politiques en matière de transport, mobilités et infrastructures.

Depuis 2002, les Régions géraient les trains régionaux (ex TER). Leur intervention dans les transports et les mobilités a été progressivement renforcée. En 2018, la Région Occitanie crée son service public des transports : « liO Les transports de Ma Région ». liO, c'est la mobilité du quotidien sur différents modes de transports : les lignes régulières d'autocars interurbains, le transport scolaire, le train régional, le Transport à la Demande (TAD) et les Pôles d'échanges multimodaux (PEM).

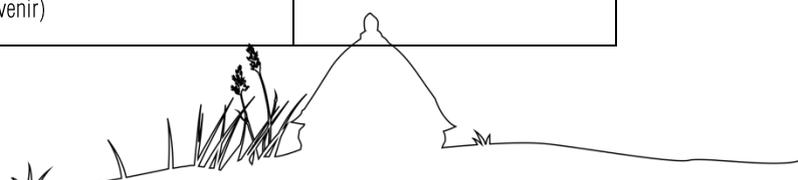
La Région Occitanie définit sa politique de TAD comme visant à répondre aux besoins des populations des territoires de faible densité, peu ou pas desservis par des lignes régulières de transport. Le transport à la demande permet à tous de se déplacer pour rejoindre un pôle d'activité dans les zones à faible densité de population.

La Région Occitanie porte également des politiques dans les domaines tels que l'action territoriale et l'urbanisme (politique territoriale, politique bourgs centre, politique montagne), forêt-bois, filières artisanales et métiers d'art, économie circulaire déchets, habitat, bâtiment, solidarité, sports, jeunesse, Europe et international...

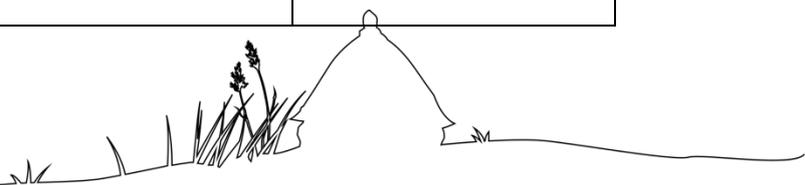
18 Maisons de Ma Région ont été mises en place sur les 13 départements de la région Occitanie, avec pour objectif : l'aide et l'information de proximité. Elles ont été créées pour rapprocher la Région Occitanie des citoyens et des acteurs locaux.

➤ *Synthèse des Stratégies et plans régionaux*

Thèmes	Stratégie et plans régionaux	réseaux / outils
Général / nouveau modèle de développement	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pacte vert – Green New Deal régional</li> <li>• Stratégie Régionale pour l'Emploi, la Souveraineté et la Transformation Ecologique (SRESTE) 2022-2028 (regroupe Contrat de Plan Régional de Développement des Formations et Orientation Professionnelles (CPRDFOP), Schéma Régional de Développement Economique et d'Innovation (<b>SRDE2I</b>), Schéma Régional de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche et de l'Innovation (<b>SRESRI</b>), Schéma Régional de Développement du Tourisme et des Loisirs (<b>SRDTL</b>))</li> </ul>	
Energie	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Région à Energie Positive 2050</li> </ul>	TOTEN (avec Etat) Terristory ORCEO
Climat	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Plan d'adaptation au changement climatique pour mieux protéger les populations, les biens et la nature</li> </ul>	
Habitat - bâtiment	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Plan bâtiment durable</li> <li>• Plan habitat durable ( à venir)</li> </ul>	



Thèmes	Stratégie et plans régionaux	réseaux / outils
Biodiversité	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Stratégie Régionale Biodiversité 2030</li> <li>• Plan arbre et carbone vivant</li> <li>• Stratégie Aires Protégées (avec Etat)</li> </ul>	CRB TEN
Eau	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Plan d'intervention régional pour l'eau 2018</li> <li>• Plan régional eau 2023</li> </ul>	Sommet régional de l'eau
EEDD	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Stratégie régionale pour l'essor de l'éducation à l'environnement et au développement durable en Occitanie 2018</li> </ul>	
Economie circulaire - Déchet	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Plan d'Actions pour l'Économie Circulaire (PRAEC)</li> <li>• Plan plastique Occitanie</li> </ul>	Cycl'op
Aménagement - urbanisme	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Séquence Eviter-Réduire-Compenser</li> <li>• Politique territoriale (contrats territoriaux Occitanie, contrats bourg centre, vitalité des territoires, reconquête des friches...)</li> <li>• Plan régional très haut débit, s'inscrit dans le Contrat de Plan Etat-Région et le plan France Très Haut Débit</li> </ul>	CRERCO
Agriculture - Alimentation	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pacte alimentation régional</li> <li>• Chantier agriculture durable</li> <li>• Plan Bi'O 2017 Produire, Consommer et Vivre Bio en Occitanie</li> </ul>	
Forêt - bois	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Plan Bois régional 2019</li> <li>• Plan Régional de la Forêt et du Bois ?</li> <li>• Stratégie pour des forêts d'Occitanie résilientes au changement climatique</li> <li>• Schéma régional Biomasse</li> </ul>	
Tourisme	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Schéma Régional de Développement du Tourisme et des Loisirs 2017-2021</li> <li>• Schéma Régional de Développement du Tourisme et des Loisirs 2022-2028 « L'Occitanie, un tourisme de vie et de partage »</li> </ul>	
Culture - patrimoine	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Stratégie 2018 -2021 culture et patrimoine de la Région</li> <li>• 2022-2028, Stratégie Occitanie, pour une culture partout et pour tous</li> </ul>	



Thèmes	Stratégie et plans régionaux	réseaux / outils
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Plan cultura viva</li> </ul>	
Economie	<ul style="list-style-type: none"> <li>Schéma régional de développement économique d'innovation et d'internationalisation (SRDEII) 2022-2028</li> <li>Plan Economie Sociale et Solidaire 2018-2021</li> <li>Contrat de filière laine, cuir et textile</li> </ul>	Hub entreprendre
Formation professionnelle	<ul style="list-style-type: none"> <li>Contrat de Plan Régional de Développement de la Formation et de l'Orientation Professionnelles (CPRDFOP) 2022-2028</li> </ul>	
Recherche	<ul style="list-style-type: none"> <li>Schéma Régional de l'Enseignement Supérieur de la Recherche et de l'Innovation (SRESRI) 2022-2028</li> </ul>	
Montagne	<ul style="list-style-type: none"> <li>Plan Montagnes terres de vie 2018-2025</li> </ul>	
Europe-international	<ul style="list-style-type: none"> <li>Stratégie européenne et internationale 2022-2028 ?</li> </ul>	

➤ Programmes impliquant d'autres financeurs (Europe, Etat) :

- Programme de Développement Rural Régional (PDRR) 2014-2020
- Programme de Développement Rural Régional (PDRR) (2022-2028 ?)
- Programme Opérationnel FEDER (2022-2028 ?)
- CPER/CPIER

➤ Agences régionales :

AREC (Energie climat), ARB (biodiversité), AD'OCC (économie), ARAC (aménagement construction), ARIS (investissements stratégiques)

## Le Département du Lot

➤ Patrimoine bâti

Depuis 40 ans, le Département du Lot apporte son soutien financier à la restauration du patrimoine architectural qui nous entoure :

- Dès 1973, un fonds de sauvegarde du petit patrimoine rural (fonds Denieul) a été mis en place dans le Département du Lot (petits patrimoine rural) ;
- Inventaires, expositions, site Internet... Au-delà de sa politique de restauration et de mise en valeur, le Département du Lot développe des actions fortes sur le plan scientifique et culturel pour connaître et faire connaître le patrimoine lotois ;

Le Département du Lot dispose d'une cellule d'archéologie préventive. Son objectif est le suivant : préserver la richesse patrimoniale du Lot, être réactif et réaliser des économies lors des chantiers d'aménagement dans le Lot.

Le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) : le CAUE du Lot a été créé en 1979 et a pour mission d'informer, de sensibiliser et de conseiller les habitants et les collectivités. Il est financé par une ressource fiscale issue de la part départementale de la taxe d'aménagement. Cette ressource est insuffisante pour permettre de répondre à l'ensemble des sollicitations des particuliers et des collectivités. Le



CAUE initie et conclut alors des partenariats privilégiés, formalisés par des conventions d'objectifs, avec « les grandes collectivités territoriales » ou le Parc naturel régional.

### ➤ Culture

Le Département du Lot gère les fonds destinés à la sauvegarde des bâtiments et des objets classés et inscrits monuments historiques. Cependant, le ministère de la Culture est toujours garant des monuments historiques. De plus, une convention est signée entre le Conseil Régional Midi-Pyrénées et le Département du Lot en 2008 dans le domaine du patrimoine.

Le Département mène des travaux d'inventaire. Il soutient également la restauration du patrimoine rural non protégé et du petit patrimoine (fonds Denieul). Il est aussi propriétaire et gestionnaire d'équipements culturels (Musée de Cuzals, Musée Murat).

La diffusion et la promotion des livres sont assurées par la Bibliothèque départementale, service de lecture publique du Département ; l'objectif étant de faciliter l'accès de tous les Lotois à la lecture.

Avec cinq musées départementaux consacrés aux beaux-arts, à l'ethnologie ou à l'histoire, le Département possède un riche patrimoine. Ces lieux de culture sont également de beaux sites, typiques du Lot, ouverts à la visite.

Le Département du Lot a mis en place des fonds d'aide pour les solidarités territoriales (FAST). Ces derniers permettent notamment de subventionner les travaux de création, extension ou modernisation des salles des fêtes ou polyvalentes. Les médiathèques, musées, salles de spectacles, écoles de musique et les aménagements et espaces d'interprétation de lieux historiques (sites remarquables ou lieux mémoriels), sont également concernés par cette aide.

### ➤ Tourisme

Enjeu essentiel pour l'économie lotoise, le Département joue un rôle central dans la promotion touristique du Lot. À travers son agence de développement touristique « Lot Tourisme », le Département travaille avec les professionnels du secteur en suivant les orientations fixées dans le schéma départemental du tourisme 2023-2026. Celui-ci met l'accent sur un tourisme vert, plus écologique et axé sur l'environnement et la proximité.

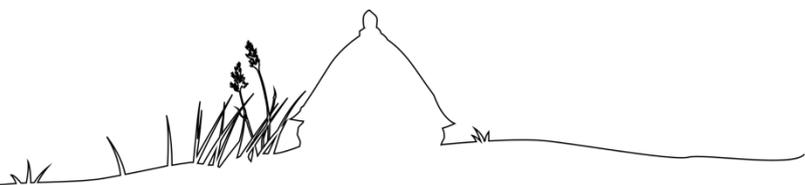
Ainsi, le tourisme responsable s'impose comme la colonne vertébrale de ce nouveau schéma, conçu comme une vision transversale déclinée dans chacune des actions menées sur la période. Ces actions doivent s'inscrire en cohérence avec les grands principes suivants : un devoir d'exemplarité et transparence, une promotion raisonnée, une nécessaire diffusion de nouvelles pratiques ainsi que la préservation des équilibres. La stratégie du schéma départemental du tourisme s'articule autour de quatre grandes orientations :

- Un haut niveau d'équipements et de services pour les touristes et habitants ;
- Une promotion ciblée et focalisée sur les périodes et filières à fort potentiel ;
- Un tourisme lotois performant, responsable et socialement acceptable ;
- Des politiques touristiques coordonnées à fort effet levier pour les territoires.

Le Département mène notamment plusieurs actions pour développer l'offre touristique, faire partager des coups de cœur et améliorer la qualité de l'accueil. La réouverture de la navigation sur la rivière Lot a conforté l'attractivité du département. Ce projet économique de grande ampleur a aujourd'hui des retombées très importantes en termes de notoriété et d'image.

Par ailleurs à Rocamadour, un vaste programme est engagé par le Département, avec la Région et la commune, pour redonner toute sa splendeur à ce site exceptionnel. Plan de relance de Rocamadour : pour mener à bien ce projet, le syndicat mixte du Grand Site de Rocamadour regroupant la commune de Rocamadour, le Département du Lot et le Conseil régional a été créé.

Une partie importante du patrimoine nécessitait une restauration soignée et urgente : le grand escalier qui s'affaissait, la toiture de la chapelle Notre Dame qui présentait des entrées d'eaux importantes, le chemin de croix dont le revêtement s'avérait dangereux par endroit, les trois portes fortifiées qui nécessitaient une stabilisation des ruines...



➤ *Urbanisme, habitat et paysage*

Le Département du Lot intervient pour favoriser l'accès au logement des personnes les plus défavorisées. Le Fonds de solidarité logement (FSL) permet de faciliter l'accès et le maintien dans le logement. Par ailleurs, le Département, délégataire des aides à la pierre, encourage la création de logements sociaux et participe à l'amélioration du parc privé.

➤ *Mobilité*

Pour limiter les émissions de gaz à effet de serre, le Département du Lot a choisi d'inciter les particuliers à rouler autrement en attribuant des aides directes pour l'achat d'un véhicule électrique, d'un véhicule hybride rechargeable ou d'un vélo à assistance électrique.

Lot à vélo : Un syndicat mixte a été créé pour l'aménagement, l'entretien et la promotion des voies vertes dans le Lot. Il regroupe sept membres fondateurs : le Département du Lot, Grand Figeac, Grand Cahors, Cauvaldor, la communauté de communes Vallée du Lot et du Vignoble, les communes de Cénevières et de Saint-Martin-Labouval. Avec ce syndicat mixte, il s'agit de mener dans le Lot de façon concertée plusieurs voies vertes, à l'image de ce qui a été réalisé avec Lot Numérique pour le déploiement de la fibre optique.

➤ *Agriculture*

Le Département a mis en place une politique de reconquête du paysage pour lutter contre les incendies et préserver la biodiversité. Chaque année, la transhumance Rocamadour-Luzech est l'occasion d'accompagner le troupeau de brebis parties à la reconquête des espaces embroussaillés.

Réalisation d'un guide « manger bio dans le lot »

Bio et local : Le Département du Lot prend un engagement fort aux côtés de l'État, de la Région Occitanie et des territoires pour la promotion des circuits courts et d'une alimentation locale et de qualité.

Expérimentations : A travers le Laboratoire départemental d'analyses et les exonérations et réductions du coût des analyses en santé animale prises en charge par le Département, la collectivité agit pour le maintien de l'état sanitaire du cheptel et pour la réduction des charges sur l'élevage lotois.

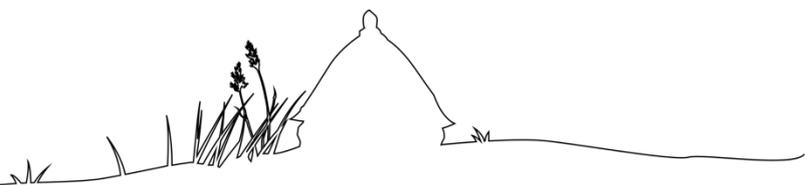
➤ *Patrimoine naturel et eau*

Le Département agit dans le domaine des Espaces Naturels Sensibles et des loisirs de pleine nature :

- en assurant la maîtrise foncière des accès (itinéraires randonnée) pour la découverte, et la maîtrise des sites pour le pratique des sports dont l'escalade la spéléo et la plongée : cette action permet :
  - de sensibiliser les citoyens à la fragilité des milieux
  - d'encadrer les flux en les canalisant sur les sentiers ou sites aménagés (notamment la création de sites d'escalade, de spéléo. vise à concentrer es fortes fréquentations touristiques et éviter des pratiques sauvages sur d'autres espaces de falaises non encore aménagées ; de même les sentiers sur les ENS détournent les visiteurs de lieux très sensibles au dérangement)
- en aidant l'activité agricole sur certains milieux majeurs (prairies de fauche de l'Alzou) par convention d'entretien et d'indemnisation en cas de dommages ou des travaux d'accès aux parcelles (création de gué)

Il agit également et plus globalement sur le risque incendie avec des actions de reconquête des friches via les AFP où le partenariat avec le PNR et la chambre, dans le cadre des programmes MOH (milieux ouverts herbacés)

- permet d'être pilote sur le montage d'action citoyenne collective en responsabilité de la gestion de leur propriétés foncière
- et sur la base d'investigations naturalistes sur la dynamique des espèces et des milieux, permet d'établir des modalités de pâturage en adéquation avec le souci de gestion durable de ces espaces
- Enfin, dans le cadre d'un plan de massif moyenne vallée du Lot, anime des actions de sensibilisation et de création de pistes d'accès pompier Pour répondre aux besoins quotidiens des Lotois, les équipes du Département du lot suivent l'état des eaux, souterraines ou de surface, afin de garantir leur qualité et leur quantité. Le Département assure également la mise en œuvre du schéma départemental d'alimentation en eau potable.



Le Département s'investit directement dans la préservation des ressources en eau, avec la mise en place de zones de protection des captages des sources pour éviter toute infiltration polluante.

Le Département a engagé un véritable état des lieux des ressources d'eau disponibles en quantité et en qualité. Dans ce cadre, il

- réalise régulièrement des simulations de pollutions (coloration de rivières).
- soutient les travaux de connexion des captages aux réseaux de distribution d'eau.
- finance le Syded du Lot afin de lui permettre d'assurer le conseil technique pour le bon fonctionnement des ouvrages d'assainissement auprès des collectivités en charge de ces équipements et dans le domaine de l'eau potable.
- A mis en place le Le laboratoire départemental d'analyses
- est aux côtés des collectivités riveraines du Lot, de la Dordogne et du Célé dans leur effort d'assainissement collectif qui permettent d'améliorer la qualité des eaux. Il aide aussi les acteurs qui interviennent pour l'entretien et la reconquête de nos rivières : sécurisation des activités nautiques (canoë...), prévention contre les inondations, gestion de la population des ragondins...
- soutient financièrement les Ententes interdépartementales Lot et EPIDOR (Dordogne), le syndicat de la vallée de la Dordogne, le Syndicat mixte du bassin de la Rance et du Célé et le dispositif d'alerte des crues sur la rivière Dordogne.
- Un appui est également prodigué au Syded pour le suivi de la qualité des eaux dans les zones de baignade.

### ➤ Transition énergétique

Depuis plusieurs années, le Département du Lot prend une part active dans le domaine de la transition énergétique. Il souhaite inciter :

- LOT SOLAIRE permet d'aider les particuliers à installer des équipements solaires ;
- le guichet Rénov Occitanie Lot permet de conseiller les ménages lotois qui souhaitent s'engager dans un projet de rénovation énergétique de leur habitat ;
- le fonds d'aide pour les solidarités territoriales (FAST) permet d'accompagner les communes et intercommunalités à intégrer la transition énergétique dans leurs projets ;
- une Charte départementale donne un cadre au développement des énergies renouvelables.

Le projet de mandat Lot A Venir vise à réduire de 40 % les consommations d'énergie sur le territoire, et dans le même temps à multiplier par deux la production d'énergie renouvelable. Enfin, le Département met à disposition un Guichet Renov'Occitanie Lot qui s'adresse à tous les ménages lotois qui souhaitent s'engager dans un projet de rénovation énergétique de leur habitat.

## Le Département de Tarn-et-Garonne

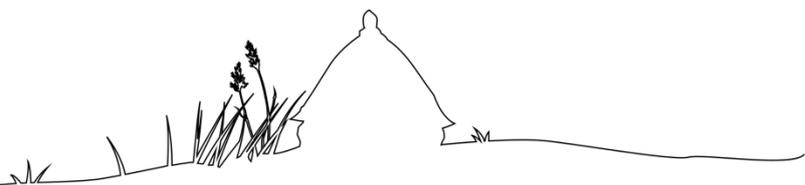
### ➤ Urbanisme, habitat et paysage

Le Département est engagé dans les dispositifs « bourg-centre Occitanie » et « petites villes de demain » visant le renforcement des petites centralités sur le territoire. Caylus est reconnue « petite ville de demain » et « bourg centre ». Le Département est engagé contractuellement auprès de cette commune dans la réalisation de son programme, en lien avec l'intercommunalité.

Le Département dispose d'une politique en faveur du logement et de l'habitat, pour les plus démunis dont la révision a été adoptée par l'assemblée départementale le 23 octobre 2023.

Le Département exerce la délégation de compétences de l'État de l'aide à la pierre. Dans ce cadre, deux documents de planification des politiques de l'hébergement, du logement et de l'habitat organisent la politique de l'habitat à l'échelle départementale : le plan départemental de l'habitat et le plan départemental d'actions pour le logement des personnes défavorisées. Leur révision concomitante est actuellement co-pilotée avec l'État pour la période 2024/2029. 4 axes de planification vont guider leur application :

- promouvoir une approche globale de l'habitat ;
- accompagner l'amélioration du parc actuel ;



- soutenir les parcours résidentiels de tous les tarn-et-garonnais en tenant compte de leurs besoins spécifiques ;
- accompagner l'accès et le maintien dans le logement.

➤ *Patrimoine bâti*

Le conseil départemental soutient la réhabilitation du patrimoine rural des communes à travers une politique d'aides dédiées. Il soutient la mise en œuvre de l'inventaire général du patrimoine sur le territoire du Pays Midi-Quercy. .

➤ *Le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) :*

Le CAUE de Tarn-et-Garonne a été créé en 1981. Financé par la taxe d'aménagement et par le Département de Tarn et Garonne, il a pour mission d'informer, de sensibiliser et de conseiller les habitants et les collectivités. Grâce à ce dispositif, il assure gratuitement la promotion de la qualité architecturale urbaine et paysagère en toute neutralité et opère en tant que service public. Ces missions se traduisent de la façon suivante :

- - l'information, la sensibilisation et le conseil du public dans les domaines de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement,
- - la formation des maîtres d'ouvrage et des professionnels,
- - l'information et le conseil aux particuliers dans leur projet de construction ou de rénovation afin d'assurer la qualité architecturale des constructions et leur bonne insertion dans leur environnement, et les bonnes pratiques de la rénovation.
- - le conseil aux collectivités locales sur leurs projets d'urbanisme, d'architecture ou d'environnement à travers les études de programmation, de planification urbaine et paysagère.

Pour répondre à ces objectifs, il intervient par le biais :

- - d'un conseil neutre et gratuit au public, formalisé à partir de note d'enjeu, de synthèse et de portrait diagnostic des collectivités ;
- - d'actions de sensibilisation comme des journées d'animation sur le terrain organisées tout au long de l'année (conférences, soirées débats dans des communes, balade urbaine, expositions, etc.) ;
- d'action de communications à partir des réseaux sociaux, la presse, la radio et les publications.
- Le département gère et entretient les sentiers de grande randonnée et de randonnée de Pays (GRP). Il soutient la création et l'entretien des sentiers de petites randonnées des communes et communautés de communes.

➤ *Solidarité territoriale et maintien de l'accessibilité aux services publics Tourisme*

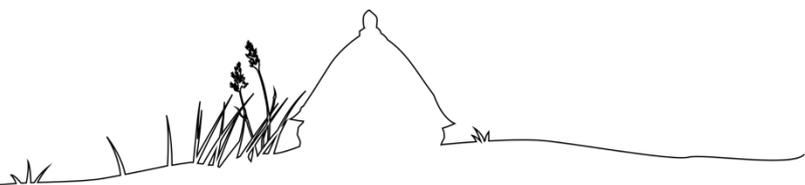
Le Département combat les inégalités territoriales en mobilisant des moyens financiers autour des projets d'investissements portés par les collectivités locales, communes et communautés de communes et ce dans plusieurs domaines : équipements publics, culturels, sportifs, associatifs, aménagement de village, restauration de patrimoines, voirie, ouvrages d'art.

Le Département accompagne les collectivités locales dans le montage et le suivi de leurs projets d'investissement à travers une ingénierie gratuite déployée par **sa régie Tarn-et-Garonne Conseil Collectivités**. Depuis juin 2023, 2 jours de conseils supplémentaires sont proposés pour traiter les sujets de transition écologique.

Le Département s'engage dans le maintien des services aux publics en pilotant, aux côtés de la préfecture, le **Schéma Départemental de l'Amélioration de l'Accessibilité des Services aux Publics (SDAASP)**. Il agit notamment en faveur de l'accès aux soins en luttant contre la baisse de la démographie médicale et en renforçant l'attractivité médicale des territoires. Il soutient aussi le déploiement et la qualification des maisons France Services qui assurent, en milieu rural, la mission d'accompagner tous les publics dans leurs démarches administratives. Il participe aussi au financement de l'aménagement numérique et favorise ainsi l'accès de tous les citoyens à une bonne couverture mobile et numérique à travers son schéma départemental d'inclusion numérique.

➤ *Tourisme*

Sous l'impulsion des élus départementaux en charge du tourisme, le département de Tarn-et-Garonne en lien étroit avec son agence de développement touristique « Tarn-et-Garonne Tourisme », a lancé en juillet 2022 les travaux d'élaboration d'un **Schéma Départemental du Tourisme Durable**.



Celui-ci a pour objectif de faire émerger une destination touristique en lien avec les orientations du nouveau schéma touristique régional. L'ensemble des parties prenantes a été associé à ces réflexions (élus locaux, filières du tourisme, hébergeurs, restaurateurs, producteurs, services du département, chambres consulaires, habitants...) incarnant la volonté de co-construire cette stratégie touristique avec l'ensemble des acteurs de la filière. Il a pour ambition de valoriser les caractéristiques identitaires de la destination Tarn-et-Garonne que sont : la qualité de vie, la convivialité, le patrimoine culturel et les paysages naturels avec « l'eau » comme fil conducteur, sans oublier les activités de pleine nature.

Il encouragera les touristes à découvrir les produits du terroir et la gastronomie locale. Il permettra de créer des expériences uniques pour une clientèle familiale, en couple, de seniors actifs, etc. en quête de bien-être, de nature et d'authenticité. Cette démarche collaborative a permis de mettre en lumière les enjeux majeurs qui se traduisent par 4 axes stratégiques :

1. Renforcer l'attractivité et la visibilité du département ;
2. Qualifier l'offre touristique départementale ;
3. Faire du Tarn-et-Garonne une destination accessible pour tous ;
4. Piloter le projet stratégique pour répondre aux nouveaux défis et faciliter la dynamique de projets.

Le Schéma Départemental du Tourisme Durable fixe la feuille de route et les actions à mettre en œuvre sur la période 2023-2028.

Ce projet ambitieux repose sur un engagement collectif de tous les acteurs du tourisme afin de porter des actions partagées pour un tourisme de demain durable, responsable et en cohérence avec les valeurs de notre département à destination des touristes et des tarn-et-garonnais.

Le Département gère et entretient les sentiers de grande randonnée et de randonnée de Pays (GRP). Il soutient la création et l'entretien des sentiers de petites randonnées des communes et communautés de communes.

### ➤ *Mobilité*

Le Département de Tarn-et-Garonne dispose de 94 kilomètres de **Vélos voies vertes** :

- - la V80 – Canal des deux mers (67,8 km entre Pompignan et Lamagistère). 89 000 passages recensés en 2022 entre Castelsarrasin et Moissac ;
- - la Vélo Voie Verte du Canal de Montech (11,6 km entre Montech et Port-Canal à Montauban). 60 000 passages recensés en 2022 au niveau de Montauban ;
- - la Vélo Voie Verte de la Vallée du Tarn (14 km entre Bressols et Nohic). 25 000 passages recensés en 2022 au niveau de Bressols.

Afin de compléter ce réseau de voies affectées aux circulations douces réalisées et valorisées par le Département, deux véloroutes ont été aménagées :

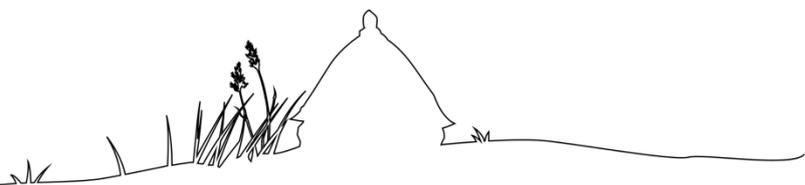
- - la véloroute « Vallée et Gorges de l'Aveyron », entre Montauban et Laguépie, se développe sur 80 kms de voies secondaires balisées,
- - la V87 « La Vagabonde », entre Montech et la limite du Département du Lot, sur 51,5 km : le jalonnement de l'ensemble de l'itinéraire a été réalisé en 2023.

Le Département participe activement au **comité d'itinéraire** regroupant 5 Départements (Allier, Creuse, Corrèze, Lot et Tarn-et-Garonne). Enfin, le Département étudie l'aménagement d'une nouvelle Vélo Voie Verte entre Montauban et Montricoux.

### ➤ *Culture*

Le conseil départemental dispose d'un schéma départemental pour la culture 2022/2028 adopté par l'assemblée départementale le 11 décembre 2023. Il se compose de 22 actions. À travers son Schéma départemental pour la culture, le Département affirme sa volonté :

- de structurer son action en culture en lien avec ses autres compétences obligatoires et schémas directeurs de la collectivité ;
- d'accompagner la vie culturelle du territoire et ses différents acteurs, dans un contexte budgétaire contraint et lui permettre de continuer à se diversifier ;
- rendre lisible ses politiques culturelles par une communication renforcée ;
- de contribuer au vivre-ensemble sur le territoire ;



- de participer ainsi au rayonnement et à l'attractivité du territoire.

Le Conseil Départemental contribue financièrement à la restauration et la sauvegarde des édifices classés ou inscrits des communes, en complémentarité avec la DRAC.

Il soutient financièrement la conduite de l'inventaire général bâti sur le territoire du PETR Midi-Quercy.

Acteur associatif incontournable du département, *Tarn-et-Garonne Arts & Culture* réalise un travail d'information, d'expertise, d'analyse, d'évaluation, de proposition et d'interventions artistiques dans les secteurs des arts visuels et du spectacle vivant, dans une perspective d'aménagement du territoire, d'élargissement des publics et des pratiques, de formation et d'emploi. Les différentes missions sont portées par les pouvoirs publics et les acteurs de terrain, de pratique et de diffusion de qualification des professionnels et des amateurs, de promotion de toutes les esthétiques, de soutien à la création artistique et à la diffusion artistique et culturelle, et son accessibilité au plus grand nombre.

### ➤ *Agriculture*

Dans le cadre de la convention signée entre la Région Occitanie et le Département en matière de développement économique pour les secteurs de l'agriculture, de la pêche et de l'aquaculture, de la forêt et de l'agroalimentaire, le Conseil départemental soutient les actions en faveur de l'environnement mises en œuvre par les organismes professionnels agricoles. Elles permettent l'émergence de modèles d'agriculture durable. Il s'agit, pour le Département, de favoriser le développement et la diffusion de pratiques culturelles innovantes et plus respectueuses de l'environnement.

Ainsi, le Conseil départemental du Tarn-et-Garonne (CD82) est un partenaire incontournable de :

- la Chambre d'Agriculture ;
- la Fédération départementale des CUMA ;
- l'ADEAR, qui poursuit un programme pluriannuel engagé en 2020 pour 3 ans afin de développer les démarches individuelles et collectives de préservation de la biodiversité en milieu rural ;
- le Cefel, dans le cadre de ses programmes d'innovation technique en faveur de pratiques plus vertueuses ;
- l'association Campagnes vivantes 82, qui promeut la plantation et la régénération naturelle assistée de haies champêtres ;
- l'ALMA, qui aide les éleveurs et les apiculteurs à lutter efficacement contre les maladies et les parasites.

### ➤ *Patrimoine naturel et eau*

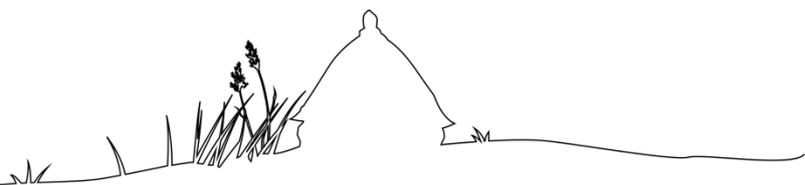
Le Département est fortement impliqué sur l'enjeu de la gestion de l'eau. Le Département aide financièrement les collectivités pour mettre aux normes des usines et réhabiliter les réseaux de desserte en eau potable. Il soutient aussi le développement de l'assainissement collectif. Le SATESE (Service d'Assistance aux Traitements des Effluents et au Suivi des Eaux du Conseil départemental) apporte une assistance technique auprès des collectivités (communes et intercommunalités), mais aussi des particuliers et des professionnels, sous forme d'information, de conseil et de visites sur le terrain en matière d'assainissement non collectif.

Le conseil départemental a fait le choix d'aider financièrement et techniquement les structures gestionnaires des cours d'eau (et milieux associés). Ces derniers accueillent une biodiversité d'intérêt et permettent de concilier plusieurs usages (eau potable, irrigation, pêche...).

Le SATESE apporte conseil et appui technique à l'ensemble des collectivités compétentes du territoire, et plus particulièrement à leurs techniciens rivières, en les aidant à élaborer et à mettre en œuvre leurs plans pluriannuels de gestion (PPG) des cours d'eau, en mettant à leur disposition des outils facilitant les diagnostics de rivière, et en participant à la structuration de la compétence GEMAPI sur le département. La CC QRGA est particulièrement dynamique sur la compétence GEMAPI. »

Un inventaire départemental (non exhaustif) a permis d'identifier 2926 zones humides pour une superficie concernée de 3 642 ha. La superficie moyenne d'une zone humide en Tarn-et-Garonne est de 1,24 ha. Le SATESE mène diverses actions dans le cadre de l'inventaire et de la gestion des zones humides :

- accompagnement, assistance technique, suivi des travaux en zones humides,
- animation d'un réseau de techniciens « rivière - zones humides »,
- animation du réseau d'acteurs des zones humides,



- évolution et enrichissement du site Web « Zones humides »,
- conseil technique et suivi des actions réalisées sur les zones humides classées ENS.

➤ *Transition énergétique*

Face à l'urgence climatique et pour répondre aux objectifs nationaux et régionaux, le département a approuvé **la feuille de route sur la transition énergétique**, lors de la séance du 23 juin 2023. Les secteurs les plus consommateurs d'énergie de notre territoire sont le résidentiel et les transports. En 2020, la production d'énergie renouvelable couvre 19 % de la consommation énergétique. Cette production renouvelable provient essentiellement du bois et de l'hydraulique. Pour sortir des énergies fossiles et renforcer le rôle du département dans l'aménagement local, social et solidaire, la feuille de route propose une stratégie construite autour de 4 orientations :

- 1 - la réduction des consommations d'énergie ;
- 2 - la production des énergies renouvelables ;
- 3 - le développement d'une mobilité durable ;
- 4 - l'orientation des régimes d'aides aux collectivités.

Pour structurer et suivre cette feuille de route, une commission transition énergétique a été mise en place. Pour suivre en interne le plan de sobriété, des référents transition énergétique ont été nommés. Pour 2024, un plan d'action pluriannuel sera présenté.

Pour accompagner les tarn-et-garonnais dans leurs projets de construction, ou de rénovation, le Département a mis en place depuis 2006 un Espace Info Énergie basé au CAUE et soutenu par la Région et l'ADEME.

Soutien à la filière bois : le Département a financé une plateforme et stockage et de broyage des déchets de bois dont il a confié la gestion au Syndicat Départemental des Déchets. L'objectif est de développer une filière locale de production de bois, de récupérer les déchets de bois des déchetteries, ainsi que les déchets verts de bords de route.

